



RAPPORT D'ACTIVITÉS



41 80 30 - **riviera-franca**

+33 (0)4 92 41 80 30 - **riviera-francaise.fr**

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026



MOT DU PRÉSIDENT



YVES JUHEL

Maire de Menton & Président de la Communauté de la Riviera française

C'est avec une grande satisfaction que je vous présente ce rapport d'activité, qui témoigne des engagements tenus et des réalisations accomplies durant l'année 2025.

Il y a quatre ans et demi, lorsque je suis devenu Président, j'avais pris trois engagements forts : préserver l'indépendance de notre Communauté, lui donner une réelle autonomie administrative et renforcer ses services. Aujourd'hui, j'ai la fierté d'affirmer que ces objectifs sont atteints.

La Communauté de la Riviera française s'est dotée d'une Direction Générale des Services, a su renforcer ses pôles techniques, structurer ses services supports, développer ses compétences transférées et prendre à bras le corps de nouveaux défis au travers des programmes Petites Villes de Demain, Avenir Montagnes Ingénierie et de la coopération transfrontalière.

Ces transformations ont porté leurs fruits. L'année 2025 a été marquée par la confirmation ou l'aboutissement de nombreux projets : l'inauguration du parking multimodal de Menton, la présentation officielle du projet de réaménagement de la station de Castérino, la validation du pôle agro-touristique au Château de la Causéga à Fontan, sans oublier le moulin à huile à Breil-sur-Roya qui avance à grands pas. Chaque commune a bénéficié de projets structurants, préparés méthodiquement par nos équipes et soutenus par des financements du département, de la région, de l'État et de l'Europe.

Le projet de GECT constitue sans doute l'aboutissement le plus emblématique de l'année. L'adoption de ses statuts et de sa convention ouvre des perspectives inédites pour notre territoire. L'accord officiel du préfet de région, reçu en janvier dernier, couronne des années de travail aux côtés de nos partenaires italiens.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement remarquable des agents de la Communauté de la Riviera française et la confiance des élus de nos quinze communes. Grâce à vous, la Riviera française demeure le plus beau territoire des Alpes-Maritimes.

Accusé de réception en préfecture
N° 20065210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026





VALÉRIE
PROSILICO

Directrice Générale
des Services

En posant un regard sur l'année 2025 et plus largement sur cette fin de mandature, les Élus et les agents de la Communauté de la Riviera française peuvent légitimement être fiers du chemin parcouru.

Dans un contexte particulièrement contraint depuis plusieurs années, marqué par des crises successives et des aléas majeurs, notre territoire a démontré une capacité de rebond remarquable.

Les faits parlent d'eux-mêmes : notre programme d'investissements s'est maintenu à un niveau élevé, preuve de notre détermination à construire l'avenir malgré les obstacles. Parmi les réalisations emblématiques de cette année, le projet agro-touristique du Château de la Causéga a trouvé une issue favorable, tandis qu'une nouvelle configuration pour la station de Castérino est validée.

La reconstruction de la vallée de la Roya, défi colossal, touche à son quasi-achèvement. En parallèle, nous avons maintenu un haut niveau de service public dans tous nos domaines d'intervention. Cette double exigence : reconstruire et maintenir, témoigne de l'engagement sans faille de nos équipes.

D'autres avancées structurantes méritent également d'être soulignées : l'aboutissement du dossier de création de la digue sous-marine des Sablettes, le déploiement de la télé-relève pour une meilleure autonomie de notre ressource en eau, l'adoption du Plan Climat et la mobilisation majeure autour du Schéma de Cohérence Territoriale.

Ces projets, ces réalisations et ces succès reposent sur un triptyque gagnant : des élus mobilisés et courageux, des agents investis et innovants et des services supports rigoureux qui ont sécurisé l'ensemble de nos démarches. Aujourd'hui, la Communauté de la Riviera française est reconnue par ses partenaires institutionnels et financiers comme un territoire solide, crédible et respecté.

L'année 2026 s'ouvre sur de nouvelles perspectives, avec des projets mûris et des études achevées, prêts à être portés par la prochaine équipe communautaire.

Sommaire

6 TEMPS FORTS

1 TERRITOIRE & ORGANISATION



- 10 Compétences
- 12 Élus communautaires
- 14 Ressources humaines
- 16 Budgets
- 17 Commande publique
- 18 Informatique-SIG
- 19 Communication & presse



UN TERRITOIRE
ATTRACTIF & SOLIDAIRE

- 22 Développement économique & touristique
- 24 Valorisation du patrimoine
- 25 Solidarité territoriale
- 26 Mobilité & Transports
- 28 Habitat & logement
- 29 Politique de la ville

3 UN TERRITOIRE
DURABLE



- 31 Plan Climat
- 32 Tourisme durable
- 35 Biodiversité
- 38 Agriculture locale
- 40 Sensibilisation des jeunes générations
- 43 Réduction & valorisation des déchets
- 45 Gestion de l'eau
- 48 Prévention des inondations & Risques majeurs
- 50 Rénovation énergétique des logements

4

UN TERRITOIRE
EN PROJETS

- 53 Schéma de Cohérence Territoriale
- 55 Petites Villes de Demain
- 57 Événementiel
- 59 Coopération transfrontalière & projets européens



Rapport d'activités 2025 – Février 2025. Communauté de la Riviera française - 16 rue Villarey, 06500 Menton. Directeur de la publication : Yves Juhel - Directeur de la rédaction : Marianne Cipan - Rédaction : Marianne Cipan, Jade Chetail & les services - Photographie : Riviera française, DR sauf mention contraire, Vincent Jacques, Madame Photographe, UCC Sport Event, Office de Tourisme Menton Riviera & Merveilles, Catherine Filliol, Camille Auriol, Isabelle Fabre - Conception & Maquette : Comback - Impression : CEF SNED 2, rue de l'Hôtel des Postes, 06000 Nice.

www.riviera-francaise.fr



Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

Impression éco-responsable - Pour répondre aux enjeux écologiques d'aujourd'hui, ce document est imprimé à seulement 150 exemplaires sur un papier recyclé, avec une encre végétale, chez un imprimeur certifié Imprim'vert, PEFC/FSC et ISO 14 0001. Il est consultable en ligne sur notre site internet : www.riviera-francaise.fr

TEMPS FORTS

JANVIER



INAUGURATION DU PARKING DE LA GARE DE MENTON

Après le parvis à la fin d'année 2024, c'est au tour du parking souterrain d'être inauguré le 24 janvier. Dernière étape du projet de Pôle d'Échanges Multimodal, ce nouvel équipement répond aux défis de l'intermodalité au service des travailleurs et des touristes avec 406 places de stationnement, dont 19 équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques.

ET AUSSI...

LE MAGAZINE COMMUNAUTAIRE RIVIERA & MERVEILLES EST DE RETOUR !

Voir page 20

FÉVRIER



PRÉSENTATION DU PROJET DE RENOUVEAU DE LA STATION DE CASTÉRINO

Le 10 février, la visite officielle du préfet des Alpes-Maritimes marque une étape clé pour le projet de réaménagement et de développement touristique de la station. Lauréat du dispositif national « Avenir des Vallées », le projet accompagné par les programmes Avenir Montagnes Ingénierie & Petites Villes de Demain, va permettre de relancer l'économie locale en complétant l'offre de services et d'équipements.

MARS



LE COMPOSTAGE DES BIO-DÉCHETS S'INVITE CHEZ LES PLUS JEUNES

Des ateliers de sensibilisation sont organisés auprès des élèves de primaire pour leur expliquer l'importance de la valorisation des déchets organiques. Grâce à cette intervention, les enfants découvrent les solutions de compostage à domicile, les bienfaits du compost pour les sols et la planète.

AVRIL



LA 2^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRUME

Du 4 au 6 avril, le Salon International de l'Agrume réunit 5 078 visiteurs autour de 48 exposants et de nombreuses personnalités, scientifiques et culinaires qui travaillent tous en lien avec le monde des agrumes.

JUIN



UNE SOIRÉE POUR CÉLÉBRER LA MÉDITERRANÉE

Voir page 36

ET AUSSI...

LA PROGRAMMATION DES ESCAPADES BAROQUES EN RIVIERA

Voir page 24

LES TRAINS HISTORIQUES DÉBARQUENT DANS LA ROYA

Voir page 26

L'INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE SAORGE

Voir page 46

MAI



LES VÉLOS PONY DÉBARQUENT SUR LE LITTORAL

Plus de 200 vélos partagés, mécaniques ou électriques de 1 à 2 places sont officiellement mis en service à Menton et Roquebrune-Cap-Martin. Une initiative portée par la Communauté de la Riviera française en faveur d'une mobilité plus douce et durable.

JUILLET-AOÛT



LES ÉCOGARDES & LES ANIMATIONS ESTIVALES

Durant l'été, 2 écogardes du milieu marin ont pour mission de surveiller, protéger et sensibiliser à la préservation de l'Aire Marine Protégée Cap-Martin. En parallèle, elles participent à des stands d'information, à l'organisation et au déroulement des animations estivales : balades en mer le long du littoral, journées en voilier et préparation de la 6^e édition des Journées de la Mer.



Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20240210-4-2024-DE
Date de télétransmission : 20/02/2024
Date de réception préfecture : 20/02/2024

TEMPS FORTS

SEPTEMBRE



LA GRANDE TRAVERSÉE RIVIERALP

Durant une semaine, professionnels et influenceurs du tourisme découvrent un nouvel itinéraire entre Limone et Menton : 6 jours de marche au travers d'une nature préservée, entre culture et patrimoine. Ce parcours, créé dans le cadre du projet européen RivierAlp, est une immersion unique entre le Piémont, les vallées de la Roya et de la Bévéra, jusqu'au littoral méditerranéen.



ET AUSSI... LA 6^E ÉDITION DES JOURNÉES DE LA MER À MENTON

Voir page 35

OCTOBRE

LES JOURNÉES NATIONALES DE LA RÉPARATION À BEAUSOLEIL

Voir page 44

NOVEMBRE



LE SUCCÈS DES JOURNÉES DYNAMIQUE TIERS-LIEUX

La dynamique des tiers-lieux ne faiblit pas dans la vallée de la Roya pour cette 3^e édition de l'événement. Couplées avec les Assises de l'Économie Sociale et Solidaire, les Journées Dynamique Tiers-Lieux rassemblent les porteurs de projets, les acteurs associatifs et les experts de l'Économie Sociale et Solidaire pour partager leurs expériences et leurs idées autour du développement des tiers-lieux en milieu rural.

DÉCEMBRE

LE PLAN CLIMAT VALIDÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après plusieurs années d'élaboration et la phase de consultation du public par voie électronique du 20 octobre au 22 novembre, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial est validé par les élus lors du Conseil Communautaire du 15 décembre.

Voir page 31

1

TERRITOIRE & ORGANISATION

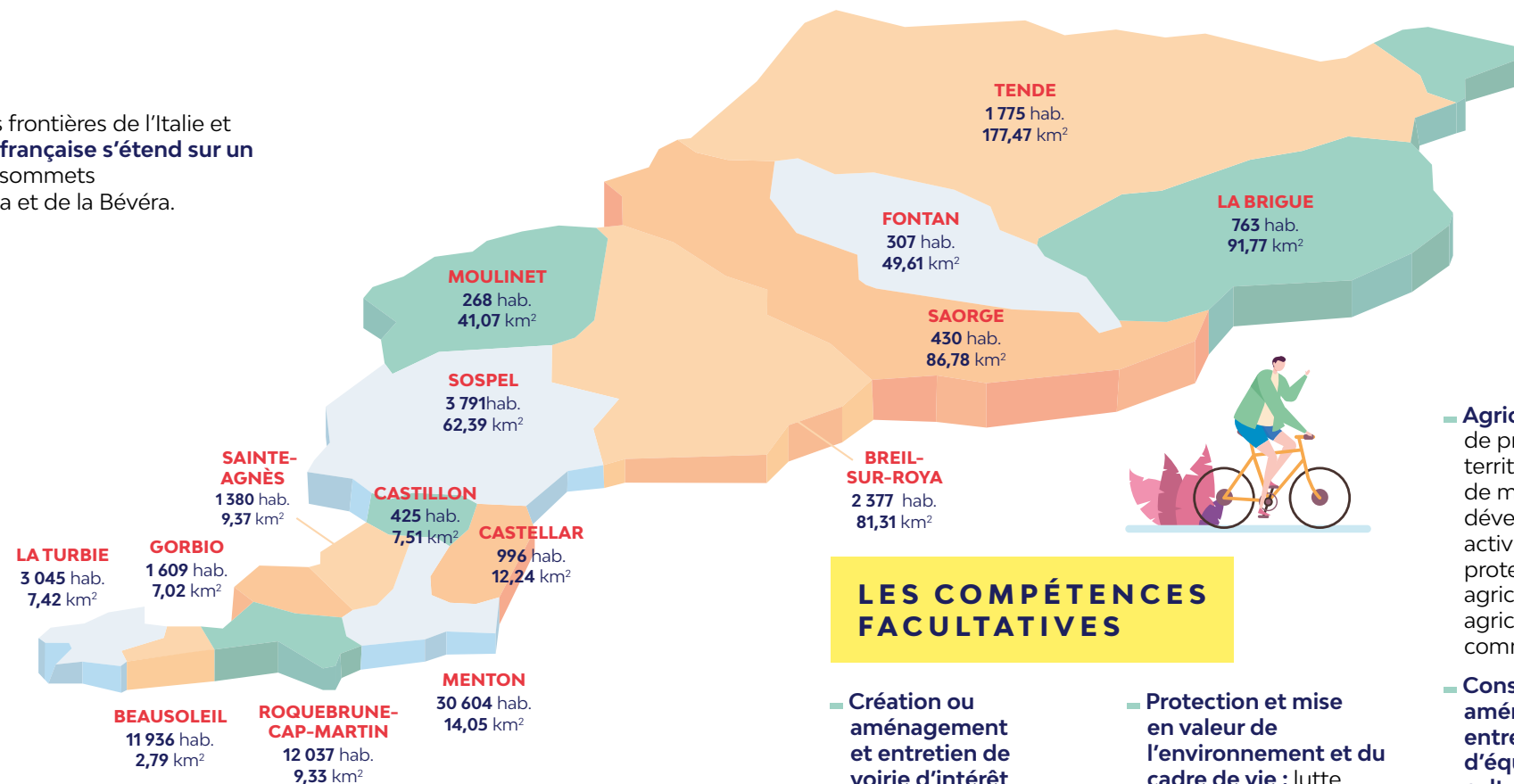
Accusé de réception en préfecture
006-2406105-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de dépôt en préfecture : 20/02/2026

1.1 COMPÉTENCES

Située à l'extrémité sud-est des Alpes-Maritimes, le long des frontières de l'Italie et de la Principauté de Monaco, la **Communauté de la Riviera française s'étend sur un territoire exceptionnel**, des rivages de la Méditerranée aux sommets du massif du Mercantour, en remontant les vallées de la Roya et de la Bévéra.

- **27.09.2001** : création de la Communauté de la Riviera française par arrêté préfectoral au 1^{er} janvier 2002
- **01.01.2002** : naissance officielle autour de 6 communes : Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil, Castillon, Sospel et Moulinet
- **2003** : intégration des communes de Gorbio, Sainte-Agnès, La Turbie
- **2008** : intégration de la commune de Castellar
- **2014** : intégration des communes de la vallée de la Roya : Breil-sur-Roya, La Brigue, Fontan, Saorge, Tende

La Communauté de la Riviera française compte 15 communes membres.



15 communes | **660,13** km²
71 743 habitants*

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.**
- **Transport, mobilité et Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE)**
- **Fourrière véhicules** sans préjudice du pouvoir de police des communes membres (par arrêté Préfectoral du 24 Décembre 2002).
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie** : lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise d'énergie, étude et démarches en faveur de la transition énergétique, l'adaptation au changement climatique et le développement durable, gestion de sites Natura 2000, actions de sensibilisation, Plan climat (PCAET).
- **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.**
- **Organisation des « Escapades baroques en Riviera française ».**
- **Activités liées au cyclotourisme**, à l'exception des pistes cyclables de compétence municipale.
- **Fourrière animale.**
- **Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)** (selon l'article L5211-17 du CGCT).
- **Gestion du dispositif complémentaire de prévision des crues** (selon les articles L564-2 et L563-3 du code de l'environnement).
- **Coopération transfrontalière** : mise en œuvre d'actions de coopération transfrontalière et en faveur du bilinguisme franco-italien et de la mobilité transfrontalière, participation et adhésion aux outils institutionnels, élaboration de document d'aménagement transfrontalier.

LES COMPÉTENCES DE PLEIN DROIT

- **Développement économique** (selon l'article L.4251-17 du CGCT) : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- **Aménagement de l'espace communautaire** : élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) ; création des zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité, des transports collectifs et scolaires.
- **Équilibre social de l'habitat** : élaboration du programme local de l'habitat ; politique du logement, notamment du logement social ; mise en place d'actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, et des réserves foncières ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **Politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance reconnus d'intérêt communautaire, tels que la Mission Locale Est 06, la Maison de Justice et du Droit, la Maison de la Formation et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Intercommunal.
- **Gemapi** : (selon l'article. L.211-7 du Code de l'Environnement)
- **Accueil des gens du voyage** : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.
- **Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés** : l'ensemble de la compétence élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés dans les conditions fixées par l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales.
- **Eau** : tout service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.
- **Assainissement des eaux usées** : à la fois « collectif », avec le contrôle des raccordements au réseau public de collecte, mais aussi la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites ; et « non collectif » avec le contrôle des installations d'assainissement non collectif à travers les Services Publics d'Assainissement Non Collectif.
- **Gestion des eaux pluviales urbaines** (selon l'art. L 2226-1 du CGCT).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 30 juin 2025, le Conseil Communautaire adopte les nouveaux statuts de la Communauté de la Riviera française. Ces derniers sont à la fois actualisés et mis en conformité avec la loi. Ils sont également votés par l'ensemble des Conseils Municipaux des 15 communes.

Le 18 décembre, le Préfet approuve par arrêté la modification apportée aux statuts.

Au 31 décembre 2025, le Conseil communautaire compte 48 élus issus des 15 communes membres du territoire, dont le Président et 15 Vice-présidents.

CHIFFRES CLÉS

9 conseils communautaires

10 bureaux communautaires & réunions des maires

268 délibérations votées

78 décisions communautaires

Accusé de réception en préfecture 0064-2025-00004-2025-D6
Date de télétransmission : 20/02/2025
Date de réception en préfecture : 20/02/2025

1.2 ÉLUS COMMUNAUTAIRES



YVES JUHEL

Maire de Menton

Président de la Communauté de la Riviera française & de l'Office de Tourisme Communautaire « Menton Riviera & Merveilles »

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



ALBERT FILIPPI

1^{er} Vice-Président

Maire de Sainte-Agnès
Délégation : Développement durable, Tourisme & Relations avec la Métropole Nice Côte d'Azur



PATRICK CESARI

2^e Vice-Président

Maire de Roquebrune-Cap-Martin
Délégation : Aménagement de l'espace, SCoT et Habitat, Relations avec la Principauté de Monaco & Relations avec le Conseil départemental



GÉRARD SPINELLI

3^e Vice-Président

Maire de Beausoleil
Délégation : Environnement, Accessibilité des centres-villes & Relations avec la Principauté de Monaco



JEAN-MARIO LORENZI

4^e Vice-Président

Maire de Sospel
Délégation : Eau & Assainissement



JEAN-JACQUES RAFFAELE

5^e Vice-Président

Maire de La Turbie
Délégation : Développement économique & Relations avec la communauté du Pays des Paillons



JEAN-PIERRE VASSALLO

6^e Vice-Président

Maire de Tende
Délégation : Ressources humaines, Coopération transfrontalière & Espaces valléens



SÉBASTIEN OLHARAN

7^e Vice-Président

Maire de Breil-sur-Roya
Délégation : GEMAPI & Relations avec le Conseil Départemental



FABRICE PASTOR

8^e Vice-Président

Maire de Gorbio
Délégation : Equipements culturels & sportifs



ANNE-MARIE ARSENTIO-CURTI

9^e Vice-Présidente

Maire de Castellar
Délégation : Agriculture & ruralité



DANIEL ALBERTI

10^e Vice-Président

Maire de La Brigue
Délégation : Finances & Commande publique



BRIGITTE BRESC

11^e Vice-Présidente

Maire de Saorge
Délégation : Patrimoine & Cadre de vie



OLIVIER CHANTREAU

12^e Vice-Président

Maire de Castillon
Délégation : Mobilité, Transports, Sécurité & gestion des Risques Majeurs



PHILIPPE OUDOT

13^e Vice-Président

Maire de Fontan
Délégation : Reconstruction de la vallée de la Roya



GUY BONVALLET

14^e Vice-Président

Maire de Moulinet
Délégation : Mission locale & Politique de la ville



PATRICE NOVELLI

15^e Vice-Président

1^{er} Adjoint au Maire de Menton
Délégation : Événementiel, communication & protocole

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



FLORIANE CAZAL

Menton



ERIC FORMENTO

Menton



CARMELA CARTARRASA

Menton



JEAN-CLAUDE ALARCON

Menton



MARINELLA GIARDINA

Menton



FLORENT CHAMPION

Menton



JOANNA GENOVESE

Menton



ISABELLE ALMONTE

Menton



DOMINIQUE NICOLAÏ

Menton



SANDRA PAIRE

Menton



MARTINE CASÉRIO

Menton



ANTHONY MALVAULT

Menton



CÉDRIC MONTEIRO

Menton



STÉPHANIE JACQUOT

Menton



MATHIEU MESSINA

Menton



DANIEL ALLAVÉNA

Menton



CINDY GENOVESE

Beausoleil



NICOLAS SPINELLI

Beausoleil



ALAIN DUCRUET

Beausoleil



DANIELLE LISBONA

Beausoleil



MAYLIS SALIVAS

Beausoleil



EDOUARD-JEAN CURTET

Beausoleil



STÉPHANE MANFREDI

Beausoleil



SOLANGE BERNARD

Roquebrune-Cap-Martin



JEAN-LOUIS DEDIEU

Roquebrune-Cap-Martin



PATRICIA LORENZI

Roquebrune-Cap-Martin



CHRISTOPHE GLASSER

Roquebrune-Cap-Martin



VÉRONIQUE BATONNIER

Roquebrune-Cap-Martin



GHISLAIN POULAIN

Roquebrune-Cap-Martin



GUILLAUME CONTESSE

Roquebrune-Cap-Martin



MARTINE FERRERO

Sospel



BRIGITTE ALBERTINI

La Turbie

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

1.3 RESSOURCES HUMAINES

Le service des Ressources Humaines est un service mutualisé entre la Communauté de la Riviera française, la Ville et le CCAS de Menton. La gestion est opérée autour de **5 pôles pour instruire les dossiers de recrutement, d'évolution de carrière, de développement des compétences, d'absentéisme, de prévention et adéquation avec la maîtrise de la masse salariale.**

LES EFFECTIFS PAR CATÉGORIES

	Total	Ratio	Cat. A	Ratio	Cat. B	Ratio	Cat. C	Ratio
Femmes	64	59 %	22	63 %	9	50 %	33	60 %
Hommes	44	41 %	13	37 %	9	50 %	22	40 %
TOTAL	108	100 %	35	100 %	18	100 %	55	100 %

Ces chiffres tiennent compte des agents détachés (6)

Au 31 décembre 2025, la Communauté de la Riviera française compte 108 agents (73 titulaires et 35 contractuels) répartis entre le siège social, situé 16 rue Villarey à Menton et les autres locaux à Menton, Sospel et Tende. À noter également : 4 agents sont en disponibilité et 23 agents sont mis à disposition (7 auprès des autres collectivités et 16 auprès de nos services).

LES PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE

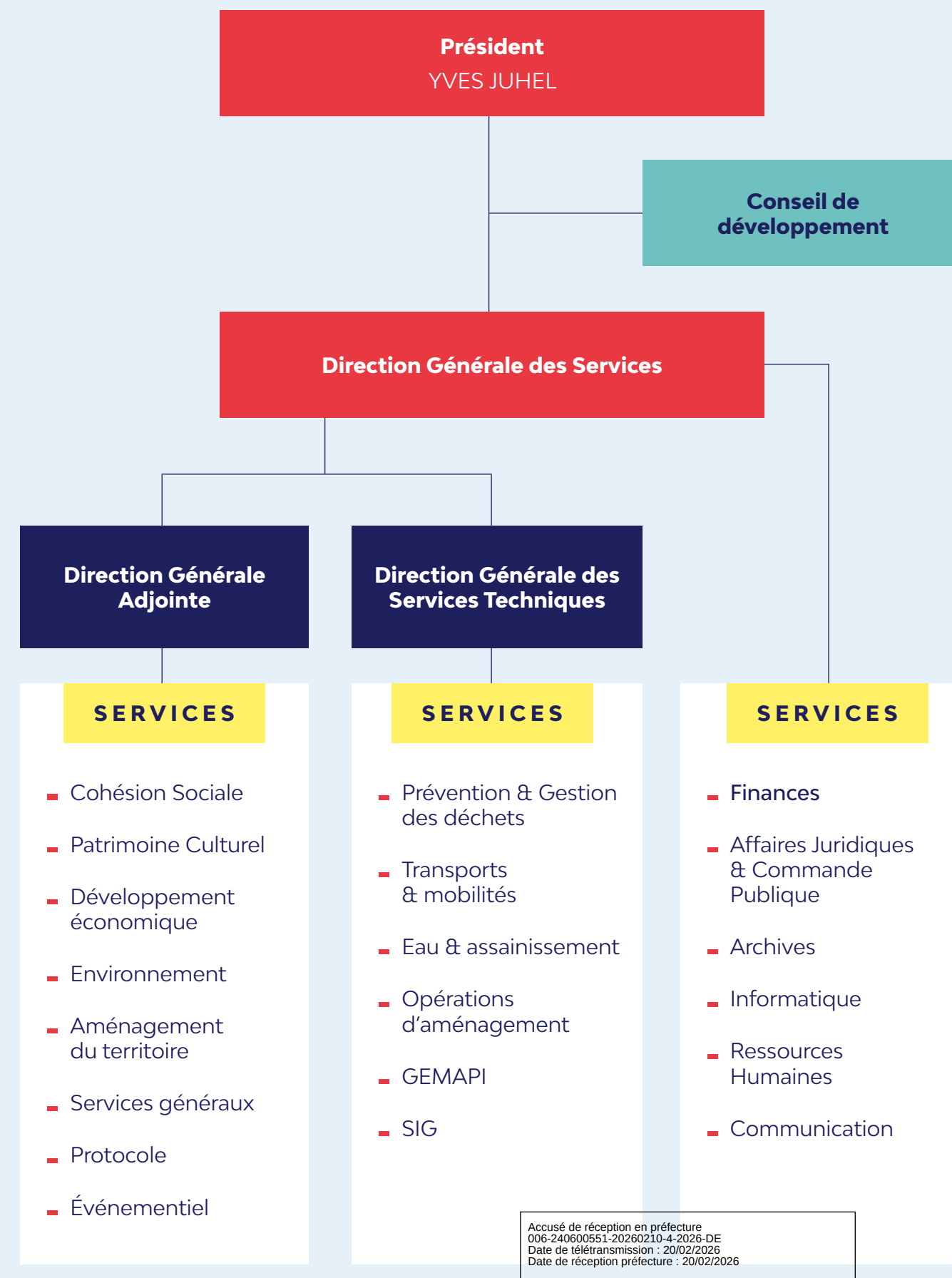
- **Recrutements & stages** : sur l'ensemble de l'année, les services de la Communauté de la Riviera française accueillent 9 stagiaires scolaires non rémunérés et 2 stagiaires rémunérés. En parallèle, 10 recrutements d'agents contractuels sont réalisés (6 fonctionnaires, 4 saisonniers) alors que 18 agents quittent leurs fonctions. Au total, 525 demandes d'emploi sont reçues.
- **Évolution de carrière** : 7 titularisations d'agent sont traitées : 5 en catégorie C et 2 en catégorie B.
- **Formations** : 152 formations sont suivies sur l'année, notamment sur la laïcité, la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil, les premiers secours citoyens, ainsi que des formations spécifiques liées aux métiers de l'eau autour de 6 thématiques différentes.

- **Sécurité & hygiène** : le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels est adopté depuis le 28 février, alors que l'ACFI CDG 06 réalise plusieurs visites. Durant l'année, le Conseiller de Prévention assure l'accueil sécurité des nouveaux arrivants.
- **Télétravail** : 20 dispositifs de télétravail récurrents ou occasionnels sont en place.

ET AUSSI...

- Adoption du Rapport égalité hommes-femmes.
- Élaboration du programme prévisionnel des actions de formation.
- Préparation de la mise en place du dispositif de santé à compter du 1^{er} janvier 2026.
- Actualisation du tableau des emplois.
- Suivi de la masse salariale.
- Mise à jour du règlement de télétravail en concertation avec les représentants du personnel.

ORGANIGRAMME



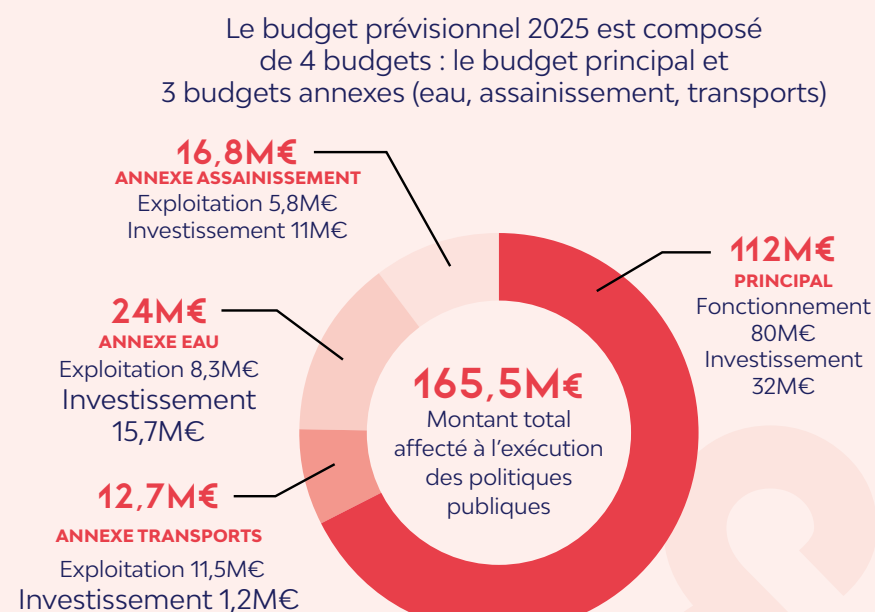
1.4 BUDGETS

Le 9 avril, le Conseil Communautaire adopte le budget prévisionnel 2025, sans augmentation de la fiscalité. **Après une période de restructuration interne, l'année 2025 est considérée comme « transitoire »** alors même que de nombreux projets de reconstruction se concrétisent avec la fin de la mandature.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Composé de 4 budgets au total (le budget principal et les 3 budgets annexes de l'eau, l'assainissement et les transports), le budget prévisionnel 2025 reflète la volonté des élus communautaires de maintenir **une ligne directrice basée sur 3 axes** :

- une fiscalité stable,
- une gestion rigoureuse de l'endettement,
- un soutien renforcé aux communes et aux partenaires associatifs locaux.



LES DÉCISIONS MODIFICATIVES

Durant l'année, le Conseil Communautaire vote des Décisions Modificatives (DM) ajustant les autorisations budgétaires initiales.

30 juin : les DM engagent des modifications du montant total de dépenses et de recettes sur le budget principal d'un montant de + 375 745 € (+ 335 550 € en fonctionnement et + 40 195 € en investissement) et sur le budget annexe assainissement concernant une réorganisation des chapitres* (0 €).

24 septembre : les DM engagent des modifications du montant total de dépenses et de recettes sur le budget principal d'un montant de + 447 357 € (+ 447 357 € en fonctionnement et 0 € en investissement) et le budget annexe eau d'un montant de + 1 414 208 € (+ 1 414. 208 € en exploitation et 0 € en investissement), ainsi

qu'une réorganisation des chapitres* (0 €) sur le budget annexe assainissement.

5 novembre : les DM engagent des modifications du montant total de dépenses et de recettes sur le budget principal d'un montant de 33 715 € (- 33 715 € en fonctionnement et 0 € en investissement) et sur le budget annexe transports à hauteur de + 277 902 € (+ 277 902 € en exploitation et 0 € en investissement), ainsi que des réorganisations des chapitres* (0 €) sur les budgets annexes assainissement et eau.

Le Rapport d'Activités 2025 étant présenté au Conseil Communautaire le 10 février 2026, les informations définitives du compte administratif de l'exercice 2025 ne sont pas disponibles lors du bouclage. L'ensemble des documents du compte administratif retraçant les dépenses et les recettes réalisées du 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 sera mis en ligne après son approbation par le Conseil Communautaire, au mois d'avril 2026, sur le site internet : www.riviera-francaise.fr > Rubrique : budgets.

** ajustement de crédits entre les chapitres de dépenses et/ou de recettes de la section de fonctionnement et/ou de la section d'investissement.*

1.5 COMMANDE PUBLIQUE

Le Service de la Commande Publique accompagne et encadre l'ensemble des services dans la passation des marchés publics. En tant que service support, il joue un rôle stratégique et central afin de **permettre aux autres services supports et aux services opérationnels de mettre en œuvre leurs projets dans le respect du Code de la commande publique, tout en sécurisant juridiquement les procédures et les contrats.**

CHIFFRES CLÉS

2
marchés de travaux lancés

57
marchés de fournitures et services passés

10
avenants rédigés

LES ACTIONS DE L'ANNÉE

L'amélioration continue de l'efficacité des processus d'achat constitue l'objectif prioritaire du Service de la Commande Publique. La stratégie d'achats déployée, associée à une démarche de sensibilisation interne, a permis de renforcer le cadre contractuel des marchés et de structurer l'action du service autour de plusieurs axes stratégiques :

- **La formation** : l'ensemble des services est régulièrement sensibilisé à l'application des règles prévues par le Guide interne des procédures d'achats, notamment en matière de computation des seuils et de rédaction des fiches d'expression des besoins. Ces formations internes contribuent au renforcement des compétences des chefs de service et des chefs de projet. Cette montée en compétences se traduit concrètement par une augmentation significative du nombre de procédures simplifiées inférieures à 40 000 € HT, passant de 12 en 2024 à 32 en 2025.
- **L'attribution de la Délégation de Service Public (DSP)** : relative à l'exploitation du réseau de transports publics urbains ZEST est notifiée en juin à la société KEOLIS, pour un montant estimatif de 11 M€ HT et une durée de 8 ans.
- **L'aspect environnemental** : tous les marchés lancés en 2025 intègrent une dimension environnementale en comportant au moins une clause environnementale et à minima un critère de jugement des offres à caractère environnemental.



Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

1.6 INFORMATIQUE & SIG

En 2025, le Service Informatique engage plusieurs projets structurants visant à moderniser, fiabiliser et sécuriser le système informatique. En parallèle, le Système d'Information Géographique (SIG) poursuit la mise à jour et l'enrichissement des bases de données, ainsi que des applications opérationnelles à disposition des services et des élus.

LES ACTIONS EN MATIÈRE DE TIC

L'année est marquée par la conduite de nombreuses actions concrètes, parmi lesquelles :

- **Cybersécurité** : le renforcement des processus afin d'améliorer la protection des systèmes et des données.
- **Standard téléphonique** : l'identification des besoins pour la Régie Eau & Assainissement Roya-Bévéra et pour le siège administratif.
- **Gestion du matériel** : la réalisation d'études permettant d'identifier des solutions adaptées pour la réservation du parc de véhicules et du matériel informatique.
- **Logiciel** : le déploiement et accompagnement des services dans l'usage de « WebDelib » pour la rédaction des délibérations, désormais intégré aux processus internes.

ET AUSSI...

- Préparation de l'évolution du SIG vers une exploitation en 3D.
- Cartographie du périmètre du bassin transfrontalier du futur GECT.
- Modélisation des informations des tracés aériens et souterrains du projet d'enfouissement de la ligne électrique 63 kV entre Roquebrune-Cap-Martin, Sainte-Agnès et Menton.
- Renouvellement du marché du logiciel de cartographie.
- Mise à jour de la Base Adresse Nationale (BAN), en collaboration avec la Mairie de Tende.
- Simplification de l'accès au logiciel d'autorisation du droit des sols.
- Réception de la première campagne de prises de vues aériennes en Très Haute Résolution.
- Mise à disposition d'un tableau de bord simplifié afin d'améliorer la visualisation des données du SIG et des sources externes en open data.
- Création d'une communauté dédiée sur l'Intranet.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DU SIG

Tout au long de l'année, de nouvelles données sont intégrées au sein du SIG, comme celles du cadastre, des nouveaux documents d'urbanisme des communes, de l'étude de la CCI sur les zones d'activités, de l'observatoire des logements sociaux (Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil, Menton et Sospel), des composteurs vendus aux particuliers, des réseaux du hameau de Castérino dans le cadre du projet de réaménagement de la station et des plans 3D des nouveaux circuits de VTT.



1.7 COMMUNICATION & PRESSE

Le Service Communication a pour mission d'informer les usagers sur l'action publique menée sur le territoire, d'assurer la promotion des événements et de transmettre toute information d'intérêt local en lien avec les missions.

CHIFFRES CLÉS

32
projets
graphiques

+30 %
d'abonnés sur
LinkedIn & Facebook

3 000
nouveaux followers
sur Instagram

LES RÉSEAUX SOCIAUX

La stratégie de développement des réseaux sociaux basée sur un gain d'audience et de visibilité des pages et comptes fonctionne parfaitement. Le profil Instagram, lancé en octobre 2024, compte déjà plus de 3 000 abonnés au 31 décembre 2025. Alors que les pages Facebook et LinkedIn gagnent respectivement 6 100 et 1 800 abonnés sur les 12 mois écoulés.

Les pages Facebook et Instagram bénéficient désormais du « badge vérifié » Meta destiné à confirmer leur caractère officiel qui confère une certaine crédibilité et indique aux utilisateurs que les comptes sont authentiques et appartiennent bien à La Communauté de la Riviera française.

En septembre, la charte d'utilisation et la charte éditoriale sont actualisées afin de répondre aux exigences de la période pré-électorale tout en garantissant une stricte neutralité et l'égalité de traitement entre l'ensemble des candidats des communes du territoire. Au 1^{er} janvier 2026, l'espace de commentaire sera temporairement fermé sur la page Facebook au regard des élections municipales de mars 2026.

LES VUES* DES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook
7M

Instagram
700K

LinkedIn
100K

* Nombre de fois où les contenus sont lus ou affichés à l'écran, collaborations et sponsorisations comprises





LE MAGAZINE COMMUNAUTAIRE

Dès le mois de janvier, le 8^e numéro du magazine Riviera & Merveilles sort et 3 autres numéros suivent durant l'année. Après une analyse des aspects éditoriaux et une étude du lectorat, la maquette est modernisée avec un format magazine de 12 pages et un nouveau rubricage : l'œil dans le rétro, l'édito du Président, les actualités, les projets, les événements, l'environnement et les photos « coup de cœur ». Le Service Communication en assure la rédaction, l'édition et la diffusion sur une périodicité trimestrielle.

LES RELATIONS AVEC LA PRESSE



Dans un souci continu de transparence et d'information vis-à-vis des habitants et usagers, la Communauté de la Riviera française assure des relations « presse » au niveau local et régional afin de rendre compte de la façon la plus favorable possible des événements et des actions menées par les services et portées par les élus.

Cette année, les relations « presse » du Salon International de l'Agrume bénéficient d'un accompagnement au niveau national, qui offre à l'événement une grande visibilité d'annonce sur de nombreuses antennes nationales comme des portraits du parrain du salon dans La Tribune et Les Echos. En parallèle, l'événement est largement couvert par la presse locale, écrite, radio et télé.

450 articles en PQR, en presse spécialisée ou nationale

22 passages en télé

6 passages en radio

32 retombées « presse » dans les médias étrangers



2

UN TERRITOIRE ATTRACTIF & SOLIDAIRE

Accueil de réception en préfecture
06 240600551-24260210-4-2026 DE
Date de télétransmission: 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

2.1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE

En 2025, le Service Développement Économique se concentre sur **les filières d'avenir (Santé, Nutrition, Artisanat) et l'accompagnement des acteurs locaux vers des pratiques plus durables**. En parallèle, l'Office de Tourisme structure sa démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) afin de promouvoir un modèle touristique plus responsable, humain et ancré dans le vivant.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES



L'effort porté sur la structuration de la filière du Citron de Menton IGP est renforcé cette année : à l'occasion du 2^e Salon International de l'Agrume, où pour la 1^{re} fois, une réunion permet de regrouper les principaux industriels de la région en lien avec l'agrumiculture afin **d'explorer le potentiel de transformation du produit et d'envisager l'intégration officielle de la filière au sein de l'Opération d'Intérêt Régional Naturalité**. Cette reconnaissance offre à la Riviera française et aux producteurs la possibilité de bénéficier d'une ingénierie experte en vue de concrétiser des partenariats industriels de grande ampleur, pérennisant ainsi l'économie agricole locale.

Du côté de la Roya, le Service de Développement Économique accompagne le montage du dossier du pôle agro-touristique au sein du Château de la Causega à Fontan. La validation du projet par la Mission Interministérielle de Reconstruction des Vallées (MIRV) apporte de nouvelles perspectives pour la structuration et le développement des filières agricoles du moyen et haut pays.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES ENTREPRISES LOCALES

Tout au long de l'année, l'accompagnement des entreprises est centré sur les défis climatiques contemporains, grâce à des rendez-vous forts, tels que les rencontres dédiées à l'économie circulaire, des journées consacrées à l'entrepreneuriat dans la Vallée de la Roya pour les professionnels du bâtiment ou encore des afterworks. Les thématiques abordées ciblent des actions de décarbonation, de sobriété énergétique, de gestion durable des ressources. C'est une aide précieuse pour le tissu économique local en vue d'adapter chaque modèle économique aux exigences de la transition écologique.

Enfin, l'intercommunalité veille à anticiper les mutations technologiques en clôturant l'année par une sensibilisation aux enjeux de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité, garantissant ainsi aux entreprises du territoire les clés d'une compétitivité durable et sécurisée.



RENFORCER LES PARTENARIATS

Toutes les animations territoriales s'appuient **sur des partenariats forts, consolidés en 2025 par la signature d'une convention stratégique avec la CCI Nice Côte d'Azur**. Celle-ci prévoit un appui opérationnel sur 3 axes stratégiques :

- le développement de la Zone d'Activité Économique (ZAE) du Speraye à La Turbie,
- le soutien au commerce de proximité dans les centres-villes,
- l'émergence d'un réseau structuré d'entrepreneurs.

À cela, vient s'ajouter un travail de fond d'identification des besoins et d'accompagnement favorisant l'ancrage territorial des entreprises locales. Une action primordiale pour faire émerger des initiatives innovantes, possiblement soutenues par des partenariats avec la CCI Nice Côte d'Azur, la Chambre des métiers ou encore la plateforme Initiative Menton Riviera.



LE TOURISME AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

En 2025, la politique de promotion de l'Office de Tourisme s'inscrit dans une stratégie cohérente, multicanale et responsable, visant à renforcer la notoriété de la destination, soutenir la fréquentation hors saison et valoriser les fondamentaux identitaires du territoire : le patrimoine naturel et culturel, l'art de vivre, l'itinérance douce et la dimension transfrontalière France-Italie.

L'ensemble des actions de promotion intègre une approche responsable en faveur des mobilités douces (train, itinérance), de la valorisation du patrimoine, du rééquilibrage des flux touristiques et de soutien au tourisme 4 saisons, humain et respectueux des territoires.

Dans le même temps, cette stratégie structurée d'accompagnement des professionnels et de développement territorial s'accorde pleinement avec la démarche RSO qui appelle naturellement à un tourisme plus lent, plus respectueux et plus conscient au travers de 4 axes :

- **Une gouvernance responsable et une vision à long terme** : avec le lancement d'une réflexion sur l'évolution des missions de l'Office de Tourisme.
- **L'accompagnement des professionnels du territoire** : avec l'animation et la structuration du Club du Tourisme Durable, le partage d'outils pratiques, de ressources et de retours d'expériences.
- **Le tourisme durable et écotourisme** : avec le développement d'offres d'écotourisme et d'itinérance douce, ainsi que d'événements dédiés au tourisme durable comme le 2^e Festival de l'Écotourisme à Tende.
- **L'engagement environnemental et social interne** : la réalisation du premier bilan carbone de l'Office de Tourisme est lancée et des séances de sensibilisation des équipes et des partenaires aux enjeux environnementaux sont régulièrement organisées.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

2.2 VALORISATION DU PATRIMOINE

En 2025, la Communauté de la Riviera française poursuit ses actions de valorisation de son patrimoine culturel dans toute sa diversité, notamment l'ère baroque. **Cet engagement témoigne de la volonté de préserver et de promouvoir les richesses qui rendent unique le territoire.**

CHIFFRES CLÉS

34
spectacles des
Escapades Baroques

5
animations pour les
Journées Européennes
du Patrimoine

3 800
spectateurs
accueillis

LES INCONTOURNABLES ESCAPADES BAROQUES

Pour la 6^e année consécutive, les Escapades Baroques rythment la saison estivale avec une programmation qui s'adresse tout particulièrement aux publics « non-initiés » et une approche expérientielle et immersive. Durant l'été, 34 rendez-vous sont proposés pour vivre le Baroque au travers des sens : musique, dégustations et balades théâtrales. Au total, 9 compagnies et artistes se produisent sur 12 communes du territoire pour faire vivre la beauté du patrimoine baroque.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES ENTRE TERRE ET MER

Cette année, les Journées Européennes du Patrimoine coïncident avec les Journées de la Mer : le week-end devient l'occasion idéale de valoriser à la fois le patrimoine culturel et marin du territoire, à travers une série de sorties en bateau aux côtés de la Chargée de valorisation du service.

À bord, ces visites commentées originales invitent les participants à découvrir la beauté et l'histoire des monuments du littoral, tout en explorant la biodiversité de l'Aire Marine Protégée Cap Martin, avec la présence des éco-gardes.



2.3 SOLIDARITÉ TERRITORIALE

La Communauté de la Riviera française soutient les projets des communes et des porteurs de projets, dont la vocation est en lien direct avec ses compétences. **Pour les communes du territoire, les fonds de concours participent à la réalisation des projets d'investissement locaux.** Quant aux subventions accordées aux porteurs de projet, elles offrent un levier d'action pour l'organisation d'actions ou d'événements dans le but de prolonger ses missions.

CHIFFRES CLÉS

17
porteurs de projets
accompagnés

58
opérations communales
soutenues

494 870 €
pour soutenir les projets
du territoire

LES FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS

En 2025, la Communauté de la Riviera française engage sa participation dans 58 projets locaux en attribuant aux communes 1 545 693,11 € de subventions via des fonds de concours. Conformément au règlement d'attribution, la somme versée ne peut excéder la part de financement assurée hors subvention par la commune (y compris le fonds de compensation de TVA).

LES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX PORTEURS DE PROJETS

Cette année, la Communauté de la Riviera française accorde près de 494 870 € de subventions de fonctionnement ou de partenariat pour les projets qui présentent un intérêt local et s'intègrent dans le champ de ses politiques publiques.

Associations	Montant	
APCM avec convention	40.000 €	Fonctionnement
Fondation UniCA (Université Côte d'Azur) avec convention	25.000 €	Fonctionnement
CDAD	14.000 €	Fonctionnement
Félix Félis	10.000 €	Fonctionnement
Montjoye	8.000 €	Fonctionnement
ADE Méditerranée	5.000 €	Fonctionnement
Conservatoire de la châtaigne	3.000 €	Fonctionnement
Neige et Merveilles	2.000 €	Fonctionnement
Les randonneurs de Sainte-Agnès	1.000 €	Fonctionnement
La Chambre - les BaroQuiales avec convention	9.000 €	Partenariat
Les Amis de la Musique à Saorge (FMAR) avec convention	5.000 €	Partenariat
Fantasy Film Festival avec convention	5.000 €	Partenariat
Les Amis de la Route Royale des orgues avec convention	5.000 €	Partenariat
Automobile Club de Menton avec convention	4.000 €	Partenariat
Mission Locale Est 06 avec convention	147.870 €	Fonctionnement
Initiative Menton Riviera avec convention	115.000 €	Fonctionnement
SCIC Les Hespérides avec convention	100.000 €	Fonctionnement

BEAUSOLEIL / 148 365,50 €	MOULINET / aucun versement
BREIL-SUR-ROYA / 39 590,08 €	SAINT-AGNÈS / 29 062,78 €
LA BRIGUE / 7 043,36 €	SAORGE / 58 149,67 €
CASTELLAR / aucun versement	SOSPEL / 182 524 €
CASTILLON / 14 755,50 €	TENDE / 55 423,27 €
FONTAN / 18 137,44 €	LA TURBIE / 2 401 €
GORBIO / 92 424,44 €	ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN / 274 504 €
MENTON / 623 512 €	

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

2.4 MOBILITÉ & TRANSPORTS

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, la **Communauté de la Riviera française assure la gestion des transports collectifs urbains et scolaires du territoire, le développement des mobilités douces**, notamment via le déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques, ainsi que la gestion de la fourrière automobile.

CHIFFRES CLÉS

5 500
voyageurs quotidiens
sur le réseau Zest

8
trains historiques
durant l'été

300
vélos en libre-service
disponibles



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE RÉSEAU ZEST

Le renouvellement de la Délégation de Service Public entre la Communauté de la Riviera française et la société Keolis Menton Riviera débute le 8 septembre. Le nouveau contrat, d'une durée de 8 ans et 2 mois, représente un investissement global de 107 M € soit un engagement annuel d'environ 11,5 M€ HT pour la collectivité. Depuis la rentrée, les usagers bénéficient d'une amélioration concrète pour leurs déplacements avec une augmentation des fréquences de passage et un élargissement des amplitudes horaires des lignes structurantes. Avec une flotte de 50 autobus et autocars et l'engagement de plus de 100 agents, le réseau Zest assure plus de 2 M de kilomètres par an.

SOUTIEN À L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE ESTIVALE DANS LA ROYA

Pour pallier l'absence du « Train des Merveilles » durant la période de travaux sur la ligne de chemin de fer entre Nice et Breil-sur-Roya, la Communauté de la Riviera française s'attache à mettre en place 8 trajets en trains historiques, durant les week-ends de l'été.

Une initiative remarquable, mise en place entre Vintimille et Tende, dans le cadre du projet européen Vermentagna-Roya III et avec le soutien de la Région. Dans le même temps, le doublement des autocars de la ligne 25 les dimanches et jours fériés profite au tourisme journalier de juillet et août.



LE PLAN VÉLO PASSE UN CAP

Cette année, le déploiement des mobilités actives franchit une étape majeure avec la mise en service de plusieurs actions dans le cadre d'offres de location adaptées à la topographie du territoire.

■ **Sur le littoral** : un dispositif de location de courte durée comptant 300 vélos, électriques et mécaniques, déployé à Menton et Roquebrune-Cap-Martin au printemps avec la société PONY,

■ **Dans le moyen et haut pays** : grâce au programme européen RivierAlp, un service de location de 32 VTT à assistance électrique favorise le développement du tourisme durable et la mobilité douce au cœur des montagnes.

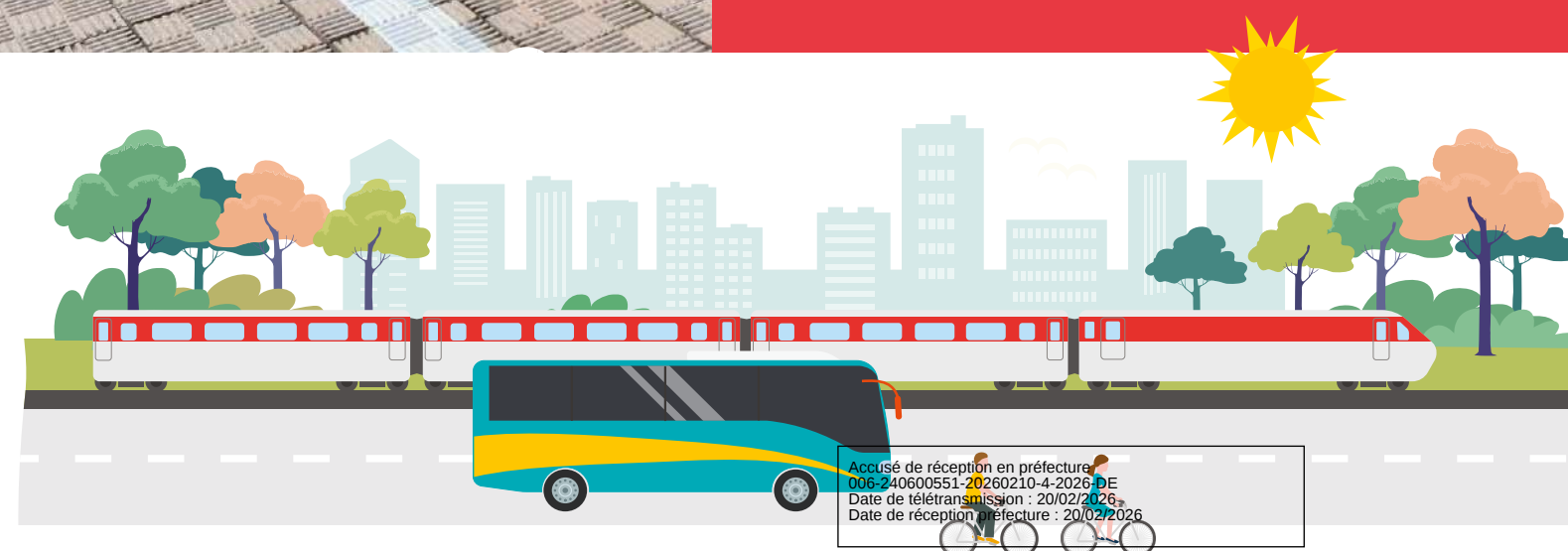
La préparation de l'offre de location longue durée de 50 vélos à assistance électrique sur l'ensemble du territoire permettra son déploiement dès 2026.

En plaçant la complémentarité des modes de transport au cœur de son action, la Communauté de la Riviera française renforce son offre multimodale et une mobilité plus propre et accessible à tous les habitants de la Riviera française.



ET AUSSI...

■ Signature le 4 novembre du nouvel accord-cadre pour la gestion de la fourrière automobile pour une durée de 4 ans et un coût annuel de 90 000 € HT. Cette année, le service traite plus de 2200 mises en fourrière et 700 destructions de véhicules hors d'usage, dont la moitié résulte de démarches volontaires afin de lutter contre les voitures ventouses et les dépôts sauvages.



Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception en préfecture : 20/02/2026

2.5 HABITAT & LOGEMENT

Face aux défis majeurs du marché du logement social et privé, la Communauté de la Riviera française renforce son engagement pour un habitat durable et accessible à tous. Alors que le programme Local de l'Habitat 2020-2025 est reconduit d'un an par le préfet afin d'affiner le diagnostic territorial et d'associer les partenaires, le Service Habitat poursuit ses travaux et actions en faveur de l'amélioration de la performance énergétique et de l'équité sociale.

LA GRILLE DE COTATION DES DEMANDES

En septembre, l'adoption du Plan Partenarial de la Demande et d'Information du Demandeur marque l'ultime étape de la réforme de la gestion et de l'attribution des logements sociaux, à l'issue d'un dialogue avec l'ensemble des services réservataires. Les critères définis collectivement renforcent l'aide à la décision et garantissent une meilleure cohérence entre la demande, la production des communes et les attributions, au plus près des besoins des ménages.

La Communauté de la Riviera française coordonne les objectifs locaux, en particulier pour les situations les plus sensibles. En parallèle, le pôle habitat favorise la mobilité résidentielle et informe sur les opportunités des bailleurs via la plateforme dédiée : <https://www.echangerhabiter.fr/>

CHIFFRES CLÉS

+ de 100
participations à des commissions d'attribution

47
familles accueillies lors de la livraison de l'Eden Riviera à Beausoleil

3 200
ménages inscrits sur le Système National d'Enregistrement

LIVRAISON ET ÉTAT DU PARC



Les représentants de la Communauté de la Riviera française ont participé à + de 100 commissions d'attribution pour environ 175 logements libérés. Malgré la livraison de l'opération de l'Eden Riviera à Beausoleil, le territoire fait face à une pression immobilière exceptionnelle. Avec un parc social de 3 600 logements affichant un taux d'occupation de 100 %, la fluidité du marché est quasi nulle (taux de mobilité de seulement 4 %). Cette situation est d'autant plus préoccupante que la demande

ne cesse de croître, avec 3 200 ménages inscrits au Système National d'Enregistrement, dont 80 % résident déjà sur le territoire.

L'enjeu financier pour les ménages est majeur : le loyer médian dans le parc privé s'élève à 17,2 €/m², un chiffre nettement supérieur à la moyenne départementale (14,2 €/m²), tandis que le logement social reste un rempart indispensable d'accès au logement avec un loyer moyen de 7,2 €/m².

2.6 POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville, la Communauté de la Riviera française participe à la coordination de la Convention Territoriale Globale (CTG) et assure celle de la Maison de Justice et du Droit située à Menton, un lieu d'information sur les droits ouvert à tous les usagers.



LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT RENFORCE SON ACTION

La Maison de Justice et du Droit de Menton continue d'enregistrer une fréquentation moyenne de 400 demandes par mois, dont 25 % par téléphone. L'année est marquée par un renforcement significatif de l'offre de service, notamment pour répondre à la demande croissante de réponses pénales :

- **renforcement des effectifs** : avec l'arrivée d'un 3^e Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.
- **l'augmentation des permanences** : les interventions du Délégué du Procureur doublent sur l'année, passant à 2 sessions mensuelles.
- **rayonnement territorial** : bien que les visiteurs mentonnais constituent le socle du public, l'attractivité touristique et la présence d'une main-d'œuvre frontalière importante étendent le public de la Maison de la Justice et du Droit bien au-delà des limites départementales.

La Maison de Justice et du Droit renforce également sa visibilité aux côtés d'acteurs majeurs de l'accès au droit lors de temps forts, comme le Forum de l'action sociale en mars et l'organisation de la Journée Nationale d'Accès au Droit, le 23 mai au Palais de l'Europe de Menton.

VERS UNE COORDINATION CONSOLIDÉE POUR LA CTG

Signée fin 2024 avec la CAF et la CPAM des Alpes-Maritimes, la Convention Territoriale Globale est désormais le cadre structurant des politiques sociales de la Riviera française. Elle vise à améliorer la coordination sur des thématiques clés comme la parentalité, le logement et la jeunesse. L'année 2025 marque la consolidation de cette gouvernance :

- **animation de réseau** : en participant activement aux réunions mensuelles des chargés de coopération ainsi qu'au réseau de lutte des Violences Intra-familiales (VIF).
- **visibilité** : avec des actions portées à la connaissance du grand public lors du Forum de l'action sociale de Menton qui illustrent la volonté de créer un service public lisible et accessible.

Plan de communication campagne de lutte contre les violences intrafamiliales

#VousNêtesPlusSeule

SOLIDARITÉ ET PRÉVENTION NUMÉRIQUE

L'année est synonyme d'engagements forts sur 2 enjeux majeurs de territoire :

- **Inclusion Numérique** : en collaboration avec la Banque du Numérique et le Conseil Départemental, un diagnostic approfondi de la fracture numérique est élaboré. Cet état des lieux est le préalable nécessaire au déploiement d'actions futures visant à autonomiser les citoyens tout en les protégeant (prévention des arnaques, sensibilisation « zéro écran » pour les enfants).
- **Solidarité Territoriale** : en application du Schéma Départemental, la Communauté de la Riviera française assume pleinement son rôle solidaire en co-finançant les missions de médiation et d'accueil pour les grands passages estivaux des gens du voyage. Cette coordination intercommunale répond de manière structurée aux obligations d'accueil à l'échelle du département.



3

UN TERRITOIRE DURABLE

3.1 PLAN CLIMAT

Obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants, le Plan Climat Air Énergie Territorial constitue la feuille de route stratégique pour répondre à l'urgence environnementale.

Co-construit avec les forces vives du territoire, ce Plan Climat poursuit un double objectif : réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire aux conséquences du changement climatique. Après un travail de concertation approfondi, le projet est définitivement adopté par le Conseil Communautaire le 15 décembre.

CHIFFRES CLÉS

4

axes stratégiques
d'action

17

objectifs prioritaires

152

actions proposées



L'ABOUTISSEMENT D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Après plus de 6 ans d'élaboration, le dossier du Plan Climat fait l'objet d'un examen rigoureux, présenté d'abord au Conseil de Développement en septembre, puis soumis aux autorités pour avis réglementaires, dont la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe). La population tient aussi une place centrale dans le processus de validation finale, avec l'organisation d'une consultation électronique entre octobre et novembre. Les observations citoyennes recueillies donnent lieu à un mémoire, regroupant aussi les réponses détaillées, afin d'assurer une transparence totale sur les choix retenus.

Après son adoption par le Conseil Communautaire en

décembre, l'intégralité des documents du Plan Climat est mise à disposition sur le site internet : www.riviera-francaise.fr > Rubrique Plan Climat. Le Plan Climat entre dans sa phase opérationnelle, engageant le territoire dans une transformation concrète afin d'être mieux équipé pour faire face au changement climatique.

En interne, un audit des méthodes de travail mobilise les élus et les agents à travers plus d'une trentaine d'entretiens individuels et plusieurs ateliers interservices. Cette phase de diagnostic permettra de fixer, dès 2026, des objectifs de progression précis pour inscrire la collectivité dans une dynamique d'amélioration continue.

ET AUSSI...

Au-delà de l'obligation réglementaire du Plan Climat, la Communauté de la Riviera française a choisi de renforcer son ambition en s'inscrivant dans la démarche volontaire « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » portée par l'ADEME. Ce programme infuse la transition écologique au cœur de chaque métier de la collectivité. Pour soutenir cette transformation, un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte un soutien financier et en ingénierie permettant d'atteindre 350 000 €.

Accusé de réception en préfecture : 20/02/2026
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

3.2 TOURISME DURABLE

L'action conjuguée du programme Avenir Montagnes Ingénierie et de l'Office de Tourisme Menton Riviera et Merveilles **transforme l'ambition d'un tourisme durable en réalités opérationnelles pour le moyen et le haut pays**. Cette accélération des projets structurants place la préservation de l'environnement au cœur du développement territorial.



L'INGÉNIERIE TOURISTIQUE

Au-delà de la promotion touristique, l'Office de Tourisme déploie une activité d'ingénierie pour l'accompagnement des socioprofessionnels, l'aide à la labellisation (Clef Verte, Esprit Parc), la participation aux dispositifs portés par la Communauté de la Riviera française ou par des projets européens et l'intégration dans des réseaux régionaux et transfrontaliers.

Cette mission fait de l'Office de Tourisme un acteur-clé du développement local qui contribue à structurer des filières essentielles pour le territoire : agritourisme, métiers d'art, gastronomie, slow tourisme, écotourisme ; mais aussi à faciliter la montée en compétences et à connecter les échelles territoriales (du producteur local au tour-opérateur).

L'accompagnement des prestataires touristiques passe par des actions et des services adaptés :

- organisation du Salon de tourisme et des loisirs à Menton,
- formations dédiées à l'hospitalité pour les relais d'accueil,
- formations pour les saisonniers des établissements hôteliers,
- mise à disposition d'outils de promotion,
- animation d'un réseau dédié.

CHIFFRES CLÉS

150 km
de sentiers VTT entretenus

25
circuits balisés

1
pumptrack modulaire à disposition des communes

5
boucles de cyclotourisme finalisées



L'AMÉNAGEMENT DES SENTIERS VTT

En 2025, l'entretien des pistes cyclables du haut et moyen pays est arrivé à son terme. Près de 150 km de linéaires de pistes sont nettoyés et (ré) aménagés par le Conseil Départemental sur les itinéraires PDIPR situés sur le territoire.

Le déploiement complet de la signalétique VTT sur l'ensemble du territoire est réalisé. Un projet qui s'articule autour d'une nouvelle carte répertoriant 25 circuits, enrichie de ressources numériques et d'une charte de bonne conduite. Afin de mieux guider les pratiquants, des panneaux d'information grand format sont également implantés dans les communes de Sainte-Agnès, Sospel, Breil-sur-Roya, Fontan et La Brigue, tandis qu'un balisage directionnel jalonne désormais les parcours. Ces investissements structurent durablement la pratique et offrent une visibilité accrue à l'offre VTT locale.

LE CYCLOTOURISME EN DÉVELOPPEMENT

Durant l'année, le Chargé de projet « Avenir Montagnes Ingénierie » finalise les études pour la création de 5 boucles cyclotouristiques au départ des gares des communes de la vallée de la Roya. Ce projet, conçu pour les familles et les amateurs de tourisme durable, intègre un jalonnement sécurisé, des panneaux d'interprétation et des aires de détente ludiques. Mené en partenariat avec le Département et les communes, son entrée en phase de travaux est prévue au premier semestre 2026.



PUMPTRACKS : UNE ACTIVITÉ DE LOISIRS

Le déploiement de pumptracks répond à une double ambition : doter les communes d'équipements sportifs et proposer une animation ludique à l'échelle intercommunale. Les pumptracks favorisent la mixité des usages (vélo, skate, roller, trottinette) et renforcent l'attractivité des cœurs de villages pour les familles et les jeunes.

Une ingénierie au service des équipements communaux : au travers d'un rôle de partenaire privilégié, la Communauté de la Riviera française apporte un appui technique et administratif aux communes de Breil-sur-Roya et Tende dans la création d'infrastructures fixes. Tout au long de l'année, le Chargé de projet accompagne et sécurise chaque étape des projets, de l'analyse des études techniques au suivi des chantiers.

Co-financés par l'Agence Nationale du Sport, le Département et l'État, ces projets illustrent la solidarité territoriale pour la reconstruction et le dynamisme des vallées.

La Pumptrack modulaire : un outil d'animation intercommunal innovant

En parallèle, la Communauté de la Riviera française finalise l'acquisition d'une structure modulaire et mobile, financée à 80 % par le dispositif Avenir Montagne Investissement. En décembre, la première installation de la structure à vocation sportive et ludique se fait à Sospel.

Partagée entre les communes, la pumptrack modulaire sera itinérante et déplacée sur d'autres communes en 2026.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

L'ITINÉRAIRE TRANSFRONTALIÈRE À L'HONNEUR

Un nouvel itinéraire transfrontalier est créé, reliant Limone à Menton et traversant 12 communes dans le cadre du projet européen RivierAlp.

En septembre, un grand événement de promotion de l'itinéraire se déroule sur 5 jours, réunissant 2 groupes de participants, dont de nombreux influenceurs. Cette opération cruciale et réussie permet de créer des contenus promotionnels à fort impact pour les réseaux sociaux et la presse, indispensables pour valoriser durablement l'offre touristique et l'image du territoire auprès d'une large audience.



LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA STATION DE CASTÉRINO



Porté par la commune de Tende, la Communauté de la Riviera française et le Département, le projet est officiellement présenté en février, à l'occasion d'une visite du préfet.

Fort d'un plan de financement consolidé et d'une validation technique, il entre ensuite dans une phase structurante : le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) « programmiste », chargée de définir le programme et la conception détaillée du futur site. Cette étape est menée avec l'appui des chefs de projet « Avenir Montagnes Ingénierie » et « Petites Villes de Demain ».

Durant l'été, une démarche participative est lancée, avec une enquête auprès des visiteurs et usagers de la station. En parallèle, des ateliers thématiques associent les acteurs économiques locaux pour affiner le projet. Ces travaux posent des bases solides pour un passage à l'opérationnel dès 2026.

3.3 BIODIVERSITÉ

La Communauté de la Riviera française se distingue par sa richesse en espèces patrimoniales, tant animales que végétales, terrestres ou marines, d'origine alpine ou méditerranéenne, dont certaines sont protégées au niveau national. Cette diversité est un enjeu majeur pour la préservation des équilibres écologiques et le maintien de la biodiversité. Depuis 2009, la Communauté de la Riviera française assure la gestion et l'animation de 5 sites Natura 2000 terrestres et 1 site marin. **L'année, marquée par la tenue de la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice, place la préservation marine au cœur des priorités locales.**

CHIFFRES CLÉS

4 500
personnes
sensibilisées

62
suivis de la
plaisance

284 761 €
alloués aux éleveurs

COTÉ MER

LE SUCCÈS DES JOURNÉES DE LA MER



L'édition 2025 des Journées de la Mer prend une dimension transfrontalière grâce au projet européen CAP'M et résonne jusqu'à Vintimille. Pendant trois jours, l'événement dédié à la découverte de la biodiversité marine locale et à la lutte contre les pollutions marines réunit plus de 4 500 visiteurs, dont de nombreux élèves accueillis en sortie scolaire le vendredi.

Entre animations, ateliers scientifiques, jeux, sorties et découverte de l'Aire Marine Protégée « Capo Mortola », les Journées de la Mer s'inscrivent dans la continuité des actions de sensibilisation menées tout au long de l'année.

La première journée, réservée aux scolaires, mobilise 6 classes (écoles Marcel Pagnol, Alphonse Baudouin, Cap Martin et Vento de Menton).

Accusé de réception en préfecture :
006249600312620210-4-2026 DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026



LANCEMENT DU PROJET EUROPÉEN CAP'M

La gestion littorale des espaces protégés accède à une dimension transfrontalière avec le lancement officiel du projet CAP'M, le 13 juin à Menton.

Porté par le SMIAGE et la Communauté de la Riviera française, en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes, l'Université de Gênes et la Région Ligurie, ce projet de coopération transfrontalière unit les Aires Marines Protégées « Cap Martin » et « Capo Mortola ».

Les actions réalisées :

- une étude juridique stratégique concernant les outils de gestion commune,
- un site internet dédié,
- un clip promotionnel,
- une campagne de photos sous-marines,
- la journée de lancement du projet à la Villa Maria Sérénà à Menton et une soirée ouverte au public au Casino Barrière de Menton avec une représentation d'une chorale composée d'élèves de plusieurs établissements scolaires sur le thème de la mer.

COTÉ TERRE

LE PROJET AGROENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE

Déployé sur la période 2023-2027, ce dispositif européen encourage des pratiques agricoles durables. En 2025, les Chargées de Mission Natura 2000 assurent le suivi de terrain des contrats déjà établis. Elles assurent également la formation aux enjeux des Mesures agroenvironnementales et climatiques de 8 groupements agricoles. Ce volet, soutenu par la DRAAF PACA à hauteur de 284 761 €, pérennise la préservation des prairies et la dynamique territoriale engagée.



LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES RÉALISÉES

Cette année, le volet « évaluations d'incidences » concerne des projets très divers afin d'assurer la compatibilité des activités avec les enjeux écologiques : manifestations sportives, brûlages dirigés, maintenance d'infrastructures (pistes, réseaux).

Cet accompagnement est également essentiel pour les projets de forages d'eau potable et la construction de la future station d'épuration de Castillon menés par le Service Eau & Assainissement, garantissant l'application du principe « éviter-réduire-compenser » (ERC) et le respect des calendriers biologiques.

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE : L'ACTION DES ÉCO-GARDES

Cette année, la Communauté de la Riviera française renforce sa présence sur le littoral grâce au dispositif « Garde Régionale Marine », soutenu par la Région Sud et le fonds européen FEAMPA. Du 26 mai au 26 septembre, 2 éco-gardes sont recrutées afin d'intensifier la surveillance et la sensibilisation sur le site Natura 2000 « Cap Martin ». Elles réalisent également des actions spécifiques :

- de suivi de la plaisance saisonnière,
- une enquête sur la pêche de loisir mettant en exergue la méconnaissance des réglementations essentielles de nombreux pratiquants.



ET AUSSI...

Des actions de sensibilisation sont organisées sur 2 fronts :

- **En mer** : avec l'appui de la Brigade Nautique de Roquebrune-Cap-Martin et au prêt de kayaks par les bases nautiques locales, plus de 50 pilotes/capitaines sont sensibilisés aux pratiques durables d'encrage et à bord des navires. En complément, des sorties en mer thématiques avec un prestataire local accueillent plus de 60 passagers pour une découverte du site Natura 2000 « Cap Martin » et des enjeux locaux.
- **À terre** : des stands ludiques, alliant des jeux éducatifs pour les plus jeunes et de l'information institutionnelle pour les adultes, sont proposés à l'occasion de nombreux événements et permettent de toucher un large public.

LES SUIVIS D'ESPÈCES PROTÉGÉES

Les suivis scientifiques réalisés confirment la richesse biologique du territoire pour :

- **les populations de chiroptères**, en partenariat avec le Parc national du Mercantour ;
- **le Spéléropès de Strinati** : 68 individus identifiés à Castellar, un record qui découle directement de la sensibilisation accrue opérée auprès des techniciens de terrain ;
- **la Nivéole de Nice** : dont la population progresse après le succès de plusieurs transplantations, dans le cadre du programme Life Seed Force.

Enfin, l'étude des peuplements piscicoles et le lancement d'un suivi de la loutre démontrent la recolonisation active des milieux.



ET AUSSI...

- **Sensibilisation à la pollution lumineuse** : organisation de quatre conférences dédiées à cette thématique, dont l'une dans le cadre du programme RivierAlp.
- **Ateliers de restauration en pierre sèche** : 6 ateliers sont proposés au grand public dans l'objectif de valoriser les savoir-faire traditionnels.
- **Le Jour de la Nuit** : l'événement organisé à La Brigue mobilise le public autour de la biodiversité nocturne et les milieux naturels.
- **Renouvellement de la convention d'animation 2024-2026** : des sites Natura 2000 « La Bendola » et « Marguareis - La Brigue - Fontan - Saorge ». Ce dispositif encadre les actions de gestion et de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Il est financé à 80 % par la Région PACA (115 575,44 €) et à 20 % par la Région Sud (28 893,86 €).

3.4 AGRICULTURE LOCALE

Les temps forts de l'année correspondent à la mise en œuvre de plusieurs projets structurants, conduits en étroite collaboration avec les communes, ainsi que les partenaires institutionnels et professionnels. Ces actions coordonnées agissent simultanément sur 2 leviers stratégiques :

la sanctuarisation des espaces agricoles et le renforcement des filières, qu'elles soient historiques ou émergentes.

CHIFFRES CLÉS

8 octobre
approbation du projet
de pôle agricole au
Château de la Causega

12
sites agricoles
identifiés pour une
remise en état

LA REMISE EN ÉTAT DE PARCELLES AGRICOLES

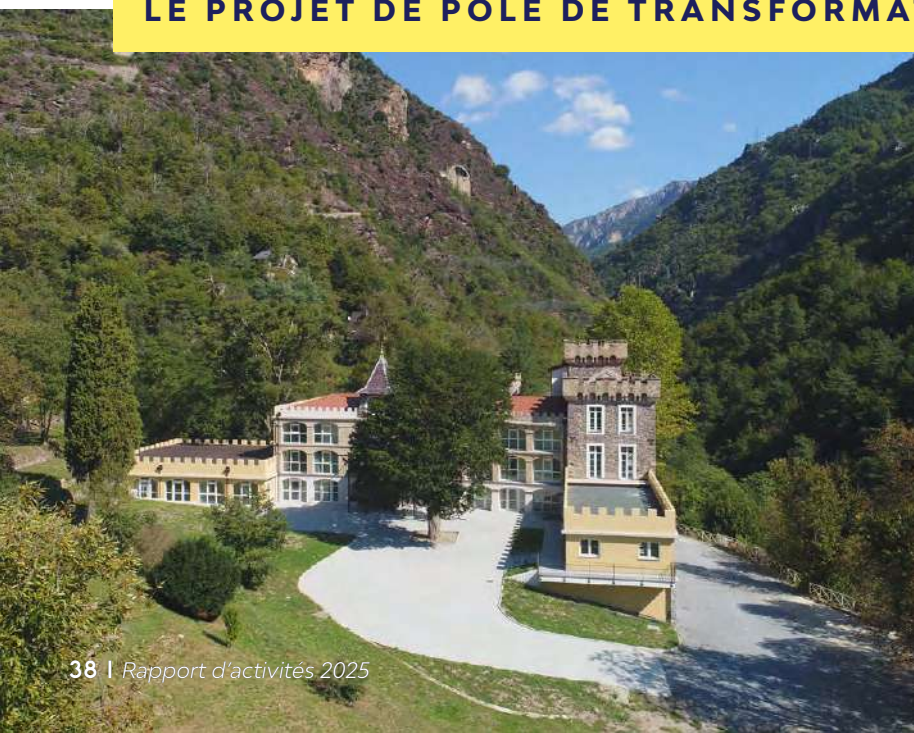
L'opération dédiée à la préservation et à la valorisation du foncier dans la vallée de la Roya débute en juillet. Ce projet porte sur la remise en état de 12 terrains stratégiques destinés à la relance d'activités agricoles et pédagogiques. De septembre à octobre, la phase essentielle de concertation, menée avec les communes propriétaires et les partenaires, permet de définir les futurs usages de chaque site et de préciser la nature des interventions nécessaires.

Au-delà du soutien direct à l'agriculture locale, cette action contribue à l'amélioration du cadre paysager et à la protection de l'environnement.

Le montant global alloué est évalué à 1,3 M€ HT et bénéficie du soutien financier de la MIRV (50 %) et du Département des Alpes-Maritimes. À l'issue des consultations d'entreprises, les travaux de réhabilitation s'échelonneront de début 2026 à la fin 2027, ouvrant la voie à une exploitation durable des terres reconquises.



LE PROJET DE PÔLE DE TRANSFORMATION AGRICOLE



Après l'étude d'opportunité menée par le bureau d'études CERESCO, les contours du projet de pôle de transformation agricole se dessinent afin de renforcer la structuration des filières locales et de créer des débouchés de proximité pour les producteurs.

La démarche repose sur un montage partenarial, dans lequel la Communauté de la Riviera française est propriétaire des lieux. Elle assure également l'acquisition des équipements et l'aménagement des espaces, tandis qu'un porteur de projet est chargé de l'exploitation du pôle.

En 2025, l'association « Les Producteurs Valléens » se positionne pour initier des projets d'ateliers de transformation agricole et de maison de pays avec une représentation des filières agricoles des vallées (viande, châtaigne, légumes, lait, miel...). Elle bénéficie de l'accompagnement de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes afin de concilier la viabilité économique du projet, les besoins des producteurs et les spécificités du territoire.

Le site retenu est le Château de la Causega à Fontan, dans le cadre d'un programme global intégrant une dimension d'agri-hôtellerie, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine et à l'attractivité touristique du site.

Ce projet prévoit la réhabilitation de la bâtisse en un hôtel d'une vingtaine de chambres, couplée à un espace de transformation de produits locaux et un point d'information touristique.

En novembre, l'achat du site pour 1 € symbolique est adopté en Conseil Communautaire et la promesse de vente est signée le mois suivant avec la Ville de Menton.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 900 000 € HT et bénéficie du soutien financier de la MIRV, du Département des Alpes-Maritimes et du Fonds européen agricole pour le développement rural.

VERS UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Dans le cadre de la demande de labellisation du Projet Alimentaire Territorial (PAT), un atelier participatif est organisé pour identifier les leviers et manques concernant l'approvisionnement en produits locaux pour la restauration collective sur le territoire.

Celui-ci réunit producteurs, collectivités, associations, gestionnaires de restauration collective et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) afin de favoriser la mise en réseau et de mieux comprendre les besoins et contraintes de chacun. Au total, 3 axes structurent les échanges : production et transformation, logistique et transport, marchés publics. La question des besoins et de contraintes de la restauration collective et des producteurs est également posée, tout comme le recueil d'expériences locales et la co-construction de pistes d'actions.

Les échanges mettent en lumière les actions envisagées, comme la mutualisation des livraisons, le regroupement de producteurs, l'adaptation des marchés publics et la sensibilisation des familles à l'alimentation durable.

En décembre, une étape clé est franchie avec le dépôt officiel du dossier de labellisation du Projet Alimentaire Territorial.



LE MOULIN À HUILE COMMUNAUTAIRE EN BONNE VOIE

Le projet s'inscrit dans la volonté de soutenir la filière oléicole locale et de disposer d'un outil de transformation moderne qui permettrait de relancer la production et de valoriser le patrimoine agricole du territoire.

Entre mars et octobre, l'étude commandée auprès du bureau d'études Agrex Consulting confirme la pertinence du projet, avec un gisement de production estimé à 116 t annuelles et un intérêt fort exprimé par les oléiculteurs professionnels et amateurs. L'absence de moulin moderne sur le territoire et le recours massif aux moulins italiens sont également mis en évidence, renforçant la nécessité de doter le territoire d'un moulin communautaire. Le projet est estimé à 1,6 M€ HT et prévu sur la commune de Breil-sur-Roya.

ET AUSSI...

L'action agricole s'est également illustrée avec :

- la poursuite du projet d'Espace Test Agricole qui accompagne une porteuse de projet et poursuit la recherche active de nouvelles terres ;
- l'expertise de l'agence régionale RisingSUD pour structurer la filière du Citron de Menton IGP, renforçant ainsi son poids économique ;

- l'accueil de la Chaire départementale de l'eau pour la recherche sur l'articulation entre agriculture et eau.

Accusé de réception en préfecture
006240000551/20260216/2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

3.5 SENSIBILISATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Chaque année, les services de la Communauté de la Riviera française mènent des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement dans sa globalité auprès des jeunes générations.

L'éducation et la sensibilisation des plus jeunes aux enjeux environnementaux constituent un levier fondamental pour agir durablement face au changement climatique, aussi bien en milieu scolaire qu'à l'extérieur.

CHIFFRES CLÉS

1 000 l
de textiles collectés
auprès de scolaires

230
élèves sensibilisés
au compostage

800
élèves sensibilisés
à la préservation de
la biodiversité



TOUT SAVOIR SUR LE TRI DES DÉCHETS

Cette année encore, plus de 1 100 élèves de 31 classes sont formés aux consignes de tri et aux enjeux du recyclage, grâce à des interventions spécifiques sur la gestion des déchets, le recyclage du verre, des visites du centre de tri et des déchèteries.

Une grande collecte de vêtements organisée pour la première fois dans les écoles, collèges et lycées du territoire rencontre un véritable succès en détournant plus de 1 000 litres de textiles du flux des ordures ménagères.

LE PARI DU COMPOSTAGE CHEZ LES JEUNES

Cette année, le service Prévention et Gestion des Déchets met l'accent sur la réduction des déchets à la source. À travers des interventions pédagogiques sur le thème du compostage et du lombricompostage, plus de 230 élèves de 7 écoles du territoire sont sensibilisés à la valorisation des déchets organiques.



DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME « SAVOIR ROULER À VÉLO »

Afin de promouvoir la mobilité active et la sécurité routière, la Communauté de la Riviera française porte le déploiement du programme national « Savoir Rouler à Vélo ». Cette formation complète, dispensée aux élèves de CM2 des écoles du territoire leur permet de s'approprier l'usage du vélo de manière autonome et sécurisée avant leur entrée au collège.

Ce projet bénéficie du soutien de l'État à hauteur de 50 % via le dispositif Génération Vélo.

L'objectif est de généraliser la pratique pour faire du vélo un véritable mode de déplacement quotidien pour les futurs jeunes citoyens du territoire.

QUAND LES JEUNES VEILLENT SUR LA MÉDITERRANÉE



Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 25 classes de 9 écoles sont sensibilisées à la protection du milieu marin par le biais d'animations en classe et de sorties découverte sur la plage du Buse. En parallèle, le volet scolaire des Journées de la Mer a proposé une parenthèse pédagogique privilégiée spécifiquement aux écoliers de Menton et de Roquebrune-Cap-Martin. Au total, 6 classes, soit 119 élèves, participent à ce parcours de sensibilisation.

Adopté en préfecture
N° de référence : 0260210-4-2026-DE
Date de transmission : 20/02/2026
Date de réception : préfecture : 20/02/2026



ZOOM SUR L'AIRE MARINE ÉDUCATIVE

Obtenu en 2024, le label « Aire Marine Éducative » de la classe de 6^e SEGPA est renouvelé. Un succès qui repose sur un programme pédagogique riche apporté aux élèves et une implication active de chacun. En tant que structure référente du label, la Communauté de la Riviera française organise à la fois des immersions de terrain et dispense une dizaine d'interventions thématiques (biodiversité méditerranéenne, fonctionnement des Aires Marines Protégées, écologie sonore sous-marine).

CONNAÎTRE LES BONS GESTES FACE AUX RISQUES MAJEURS



Dans le cadre du programme de prévention des risques naturels, la Communauté de la Riviera française accompagne les élèves dans l'identification des menaces et la culture du risque. Ainsi, une classe de l'établissement la Villa Blanche à Menton participe à une journée d'animation pédagogique dédiée à la sécurité civile. Cette intervention vise à confronter les enfants aux réalités du territoire, notamment en cas de feux de forêt, d'inondations et de risque sismique. L'intérêt est l'apprentissage des comportements de sauvegarde et des mesures de prévention à adopter à l'échelle individuelle. Cette démarche citoyenne permet de transformer l'appréhension face aux catastrophes en une capacité d'action concrète, faisant de chaque élève un acteur responsable de sa propre sécurité.

3.6 RÉDUCTION & VALORISATION DES DÉCHETS

La Communauté de la Riviera française assure la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés. **Pour répondre aux grands enjeux de la prévention des déchets, la Communauté de la Riviera française engage de nombreuses actions concrètes** : promotion du tri, valorisation de matière ou énergétique et tri à la source des biodéchets.

CHIFFRES CLÉS

3 755 t

d'emballages et de papiers recyclables

2 450 t

d'emballages en verre

31 430 t

d'ordures ménagères résiduelles

30 500 t

de déchets réceptionnés en déchèteries



LA COLLECTE RENFORCÉE À LA TURBIE

Depuis mai 2025, les bacs destinés aux emballages recyclables sont collectés 2 fois par semaine sur la commune de La Turbie et ceux destinés aux déchets résiduels sont passés à 3 collectes par semaine. La commune est la première à s'engager dans l'optimisation des fréquences de collecte des déchets. Après la mise en place de sites de compostage partagé, le dispositif de collecte est mieux adapté aux habitudes de consommation actuelles qui entraînent une augmentation des volumes d'emballages recyclables.

RENOUVELLEMENT DES ALVÉOLES DU QUAI DE TRANSFERT PROFESSIONNEL

Dédié aux professionnels, situé à Menton, le site réceptionne les matériaux issus du tri des déchets de leurs activités. En 2025, les alvéoles destinées au stockage des D3E, du bois et de la ferraille sont refaites à neuf, tout comme le système de sécurité incendie. Le montant de l'opération s'élève à 160 000 € HT.

Montant de l'opération s'élève à 160 000 € HT.
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

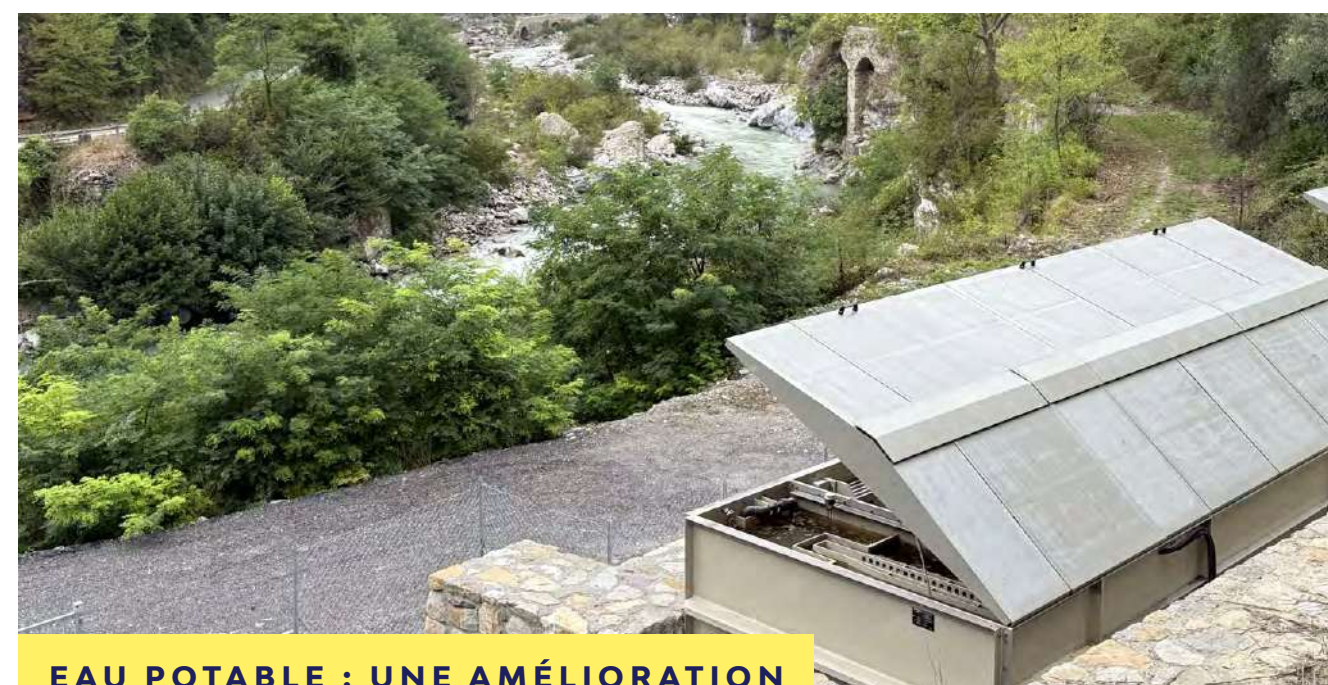


ET AUSSI...

- De nouveaux sites de compostage partagé sont installés sur le domaine public et rencontrent un vif succès. Au total, 27 sites de compostage partagé sont en service sur le territoire.
- Alimentés en biodéchets par les particuliers, les sites de compostage bénéficient d'apports réguliers et importants. Après maturation, près de 28 distributions de compost sont organisées.
- Dans le cadre de l'appel à projet « Tri hors foyer » de CITEO auquel la Communauté de la Riviera française a répondu, plus de 360 équipements de type corbeilles de propreté dites bi-flux sont installés sur le territoire.
- Des ateliers réparation à la Donnerie de Beausoleil sont proposés le 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois grâce à l'accompagnement d'un réparateur bénévole de 10h à 13h.

3.7 GESTION DE L'EAU

La Communauté de la Riviera française assure les compétences relatives à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement depuis 8 ans. **En 2025, le développement de nouveaux services et d'équipements se poursuit, tant au niveau de la délégation de service public que sur le périmètre de la régie Roya-Bevera.**



EAU POTABLE : UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES RÉSEAUX

Cette année, des chantiers d'envergure sont réalisés dans le but de garantir la ressource et moderniser les services :

- **Post-tempête Alex** : la reconstruction pérenne de l'adduction de Vievola à Tende est terminée en coordination avec le Département. La nouvelle canalisation d'un diamètre 200 mm sécurise l'alimentation en eau potable du village.

- **Plan « Compteurs Connectés »** : dans la Roya, les travaux d'installation des têtes émettrices continuent dans le village de La Brigue. L'installation du matériel est soumise à des contraintes techniques importantes en raison de l'étroitesse et du pavement des rues. Le déploiement des compteurs d'eau représente un programme d'investissement d'envergure de 10 M€ HT. En 2026, les mêmes travaux débiteront sur la commune de Fontan.

Sur le littoral, la pose d'équipements de télérelève se prépare, préfigurant la mise en place progressive d'une tarification incitative pour 2027.

- **Renouvellement de canalisation à Sospel** : le remplacement de 1,3 km de réseau au niveau de la source du Braus est une opération nécessaire pour sécuriser l'acheminement de l'eau et sécuriser l'approvisionnement du village. Situé dans le tunnel ferroviaire du même nom, le système du point de captage de la source du Braus est également modernisé en coordination avec la SNCF. Le coût de l'opération est évalué à 1,5 M€ HT.

- **Prospection** : 3 forages profonds (350 à 420 m) sont réalisés dans le cadre du projet européen SeTe, afin d'anticiper l'évolution des besoins dans les prochaines années pour un investissement de 150 000 € HT.





EAUX USÉES : LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE AVANT TOUT

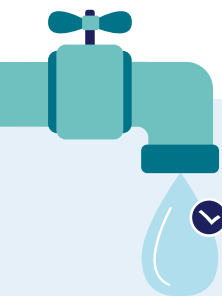
Toute l'année, les travaux lancés par la Communauté de la Riviera française représentent un investissement en faveur du maintien de la qualité des milieux naturels et de la conformité des installations :

- **Post-tempête Alex** : après plusieurs mois de travaux, la reconstruction des stations d'épuration de Saorge Village (400 EH) et de Fontan (600 EH) se termine. Après une phase de test, les 2 équipements sont mis en service et opérationnels. Tous deux bénéficient du soutien financier de l'Agence de l'eau.
- **Maintenance du réseau sur le littoral** : des opérations de mise aux normes et de renouvellement de 500 ml de canalisations sur la Promenade Reine Astrid à Menton ponctuent l'année pour un montant total de 870 000 € HT.

EAUX PLUVIALES : PRÉVENTION ET MAÎTRISE DES RISQUES

La gestion des eaux de pluie reste une priorité pour la protection du cadre de vie :

- **Délestage en Vieille Ville de Menton** : c'est une opération majeure d'un montant de 850 000 € HT qui consiste en la pose de 290 ml de canalisations (DN600) et à un chemisage de 170 ml destinés à soulager le réseau historique du secteur sauvegardé.
- **Renouvellement et nettoyage des réseaux** : toute l'année, des travaux de renouvellement sont engagés, comme à Menton (Montée du Souvenir) et à Beausoleil (Escaliers de la Rousse, Avenue Guynemer) pour un montant global de 400 000 € HT.
- **Modernisation de l'exploitation** : le Service Eau et Assainissement fait l'acquisition d'un hydrocureur haute performance et d'une caméra d'inspection professionnelle pour les interventions de terrain.



EAU POTABLE

DONNÉES TECHNIQUES

SECTEUR LITTORAL

8
communes

2
contrats
de DSP

- 25 889 abonnés
- 7 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- 49 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 45 000 m³
- 6 475 746 m³ vendus
- 504 km de réseaux d'adduction et de distribution
- Rendement de réseau de 85,33 %

SECTEUR ROYA-BÉVÉRA

7
communes

1
régie
communautaire

- 7 614 abonnés
- 34 unités de prélèvement et de production d'eau potable
- 29 réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 7 800 m³
- 699 651 m³ vendus
- 159 km de réseaux d'adduction et de distribution
- Rendement de réseau de 44,08 %

ASSAINISSEMENT

DONNÉES TECHNIQUES

SECTEUR LITTORAL

8
communes

Assainissement collectif :
2 contrats de DSP

- 20 865 usagers
- 4 stations d'épuration
- 23 postes de relevage
- 8 déversoirs d'orage équipés
- 218 km de réseaux de collecte des eaux usées
- 4 747 003 m³ d'eaux usées traitées

SECTEUR ROYA-BÉVÉRA

7
communes

Assainissement collectif :
1 régie communautaire

- 6 394 usagers
- 11 stations d'épuration
- 13 postes de relevage
- 115 km de réseaux de collecte des eaux usées
- 697 074 m³ d'eaux usées traitées

Assainissement non collectif :
1 contrat de prestations

- 86 contrôles pour vente
- 68 contrôles de l'existant
- 50 avis sur conception
- 26 suivis de travaux

* Données au 12/12/2025



Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250210-4025-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 26/02/2026

3.8 PRÉVENTION DES INONDATIONS & RISQUES MAJEURS

La Communauté de la Riviera française maintient un engagement fort dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). **L'année 2025 est marquée par une transition majeure : l'achèvement des grands chantiers de protection de berges et le lancement d'une nouvelle phase de sécurisation du territoire.**

CHIFFRES CLÉS

2,5 km
de berges en plus
protégées dans la Roya

1
zone d'expansion de
crue créée à Tende

7
bâtiments démolis
via le Fonds Barnier



DE LA RECONSTRUCTION À LA SÉCURISATION DU FONCIER

Dans la Vallée de la Roya, les travaux du service GEMAPI franchissent un cap décisif avec la finalisation des grands ouvrages de protection. Désormais, plus de 2,5 km de berges sont durablement sécurisés.

- **À Tende** : dans le cadre du chantier emblématique du village, la création d'une zone stratégique d'expansion de crue en amont du pont des Truites est terminée. Elle est complétée par la mise en place de protections en enrochement et l'utilisation de blocs « reddirock ». Ce site accueillera un projet de valorisation paysagère dès 2026. Le long du chemin Saint-Lazare et dans le quartier de la Colombera, plus de 900 ml de protections sont édifiés pour sécuriser entre autres les culées du pont romain.
- **À Fontan** : la protection de la zone industrielle et de la RD 38 est terminée après la pose d'un enrochement en rive gauche sur 160 ml. Au niveau de la zone industrielle, une protection complémentaire est mise en place en rive gauche sur un linéaire de 324 mètres.



En complément de ces renforcements, la Communauté de la Riviera française prend en charge, via le Fonds Barnier, la démolition de 7 bâtiments sinistrés par la tempête Alex. Menée après les acquisitions foncières, cette opération est essentielle pour effacer les stigmates de la catastrophe, sécuriser durablement les secteurs concernés et éloigner définitivement les populations des zones à risque.



PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

Au-delà des infrastructures, la Communauté de la Riviera française pose les bases de la sécurité des habitants autour de 2 piliers stratégiques :

- **Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)** qui positionne désormais l'organisation comme un centre de ressources et de soutien logistique pour les 15 communes membres. Fruit d'un diagnostic territorial rigoureux, le PICS s'appuie sur la mutualisation des moyens et la création d'outils opérationnels : protocoles d'alerte, cartographies thématiques et fiches réflexes. En mai, la mise en œuvre du dispositif est testée avec succès lors d'un exercice de gestion de crise grandeur nature, en collaboration avec le SMIAGE et l'entreprise PREDICT. Pour soutenir cette action, 600 équipements d'urgence (signalisation, transmission, secours) sont achetés avec l'accompagnement financier du programme GIRM-Alpes et distribués aux communes en décembre.
- **La stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne (STePRIM)** déploie un programme d'actions de 33,8 M€ sur 5 ans. L'année est marquée par une volonté de transparence et d'inclusion, avec l'installation d'un comité de suivi associant les acteurs locaux et environnementaux (ASPONA, Roya Expansion Nature, associations de pêche). L'instrumentation de la Roya, de la Bévère et des cours d'eau côtiers mentonnais (Fossan, Careï) s'est poursuivie alors que des caméras et limnimètres, notamment au Pont Bourg-Neuf à Tende, permettent désormais un suivi en temps réel de la dynamique des crues.



ET AUSSI...

- Près de 16,8 km de berges des cours d'eau et de vallons côtiers nettoyés par l'intermédiaire du SMIAGE (par substitution aux propriétaires défaillants).
- Intégration de la culture du risque dans la planification urbaine, dont notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Accusé de réception en préfecture : 20/02/2026
006-24060055-2026-0210-4-2026-5
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

3.9 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Depuis 4 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) propose un **dispositif d'aide financière**. Elle a pour objectif d'accompagner la réhabilitation de plus de 300 logements sur le territoire.



LE DÉPLOIEMENT DE L'OPAH

Depuis le début de l'année, l'ensemble des logements classés G au DPE sont interdits à la location. Par conséquent, des actions spécifiques d'information sont menées pour sensibiliser et engager les propriétaires concernés dans l'amélioration énergétique de leur logement. Toute l'année, l'opérateur accrédité de l'OPAH, URBANIS, assure des permanences à Menton, Roquebrune-Cap-Martin et Beausoleil. Parmi les 104 ménages en lien avec URBANIS, la majorité des dossiers déposés concerne l'adaptation et l'autonomie.

Cette année :

- les subventions directes aux ménages s'élèvent à plus de 52 000 € avec l'avance de la Région Sud pour les rénovations énergétiques d'ampleur.
- les propriétaires ont fait réaliser leurs travaux auprès des entreprises « RGE » pour un chiffre d'affaires de 272 000 € HT.

À ce jour, plus de 80 ménages et 2 copropriétés bénéficient de l'OPAH. Le budget alloué par la Communauté de la Riviera française pour les subventions aux travaux est de 1 005 000 € sur toute la durée du programme 2022-2026. Le dispositif s'achèvera en janvier 2027.



AVANT



APRÈS

CHIFFRES CLÉS

25

dossiers déposés pour
« Travaux privés »

104

ménages en contact
avec URBANIS

365

dossiers traités par
les instructeurs ADS
mutualisés

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

31 JANVIER

Organisation d'une Journée d'information et de sensibilisation à Breil-sur-Roya et Sospel.

12 AVRIL

Participation au « Salon de l'Habitat dans tous ses états » à Menton

13 MAI

Organisation d'une journée d'information auprès des professionnels du territoire

8 SEPTEMBRE

Visite de contrôle avec l'ANAH 06 d'un appartement ayant fait l'objet de travaux de rénovation importants. Ils permettent de remettre un logement dégradé en état de salubrité et de confort dans le centre historique de Menton.

Tout au long de l'année, des interventions sont programmées lors d'assemblées générales de copropriétés pour informer sur la recherche de gains énergétiques.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

La Communauté de la Riviera française s'engage activement dans la transition des habitats les plus énergivores en mettant à disposition des habitants un Guichet de la Rénovation dès 2026. L'année est donc consacrée aux démarches administratives et au recrutement du Conseiller pour assurer la mise en place de ce futur service public de proximité.

Cette dynamique territoriale, appuyée par l'ingénierie menée en partenariat avec la Délégation de l'ANAH 06 et l'ADEME, offre aux communes un point d'entrée unique, clair et stratégique pour informer et conseiller propriétaires occupants, bailleurs, syndics et entreprises.



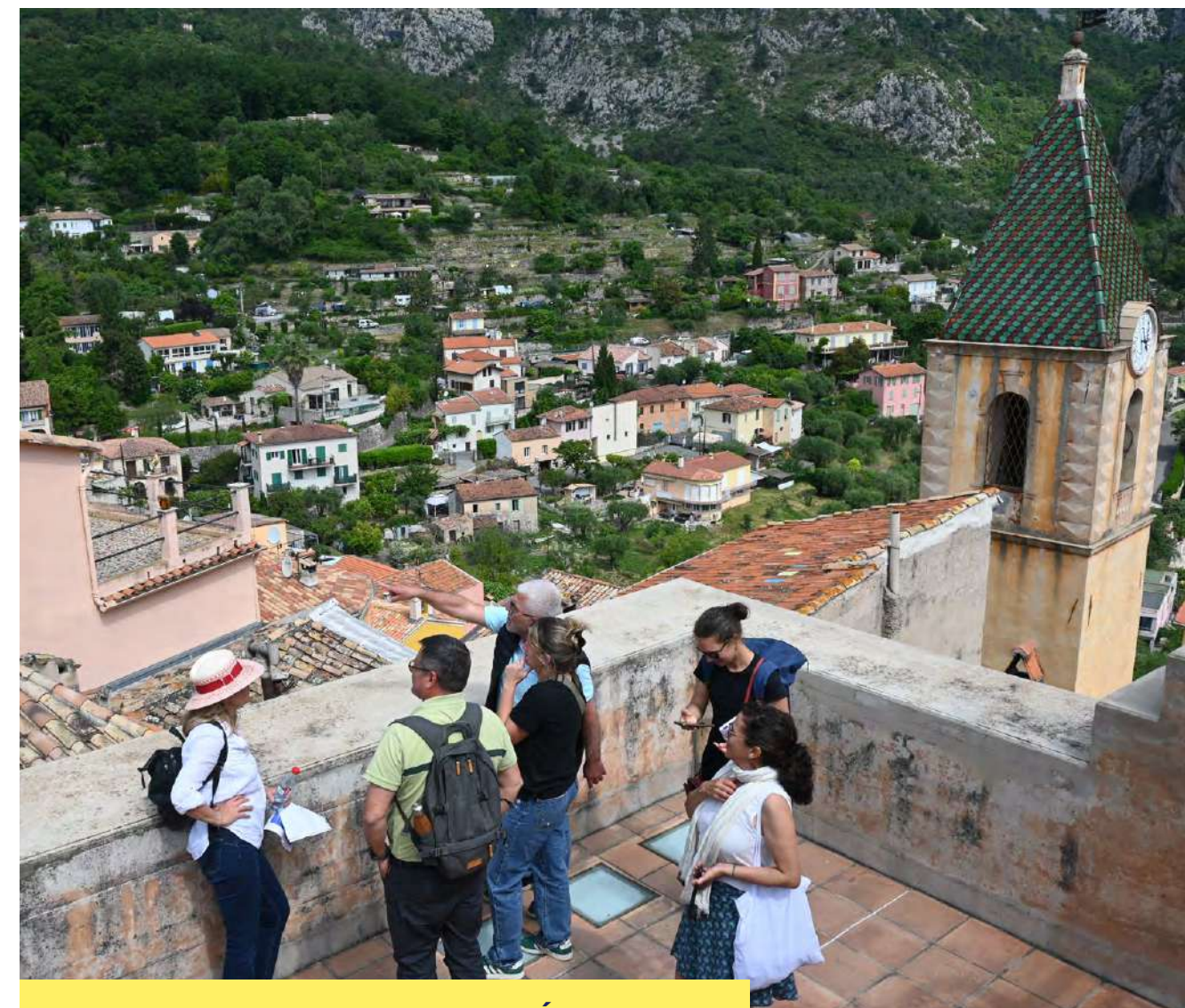
Accusé de réception en préfecture
006-240600001-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

4

UN TERRITOIRE EN PROJETS

4.1 SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est relancée depuis septembre 2024. **Ce document d'urbanisme détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.** En tant que document opérationnel, ses prescriptions s'imposent aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).



UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) définit les grandes orientations d'aménagement du territoire. Il traite de nombreux enjeux : habitat, équipements, développement économique, tourisme, mobilités, ainsi que la préservation des paysages, de la biodiversité, de l'agriculture et des ressources naturelles. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs d'atténuation du dérèglement climatique et d'adaptation à ses impacts.

Son élaboration est confiée à un groupement pluridisciplinaire piloté par Atopia, agence-conseil en stratégie d'urbanisme et de paysage. L'équipe est composée de BL Evolution (environnement et énergie), Nouveau Territoire (développement économique et urbanisme commercial) et du cabinet Garrigues et Beaulac (droit de l'urbanisme et de l'environnement).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026

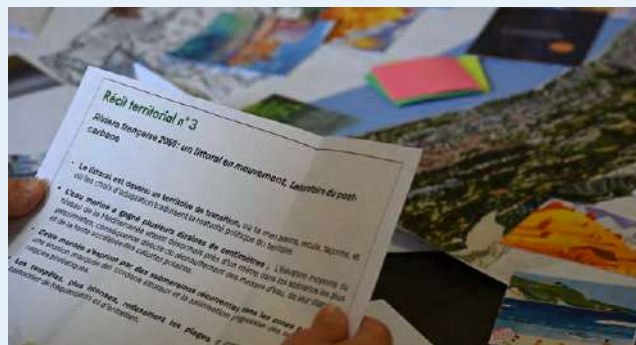


UNE CO-CONSTRUCTION EN MARCHÉ

Durant toute l'année, de nombreuses rencontres avec les acteurs du territoire, aussi bien avec les élus qu'avec les services institutionnels (internes, communaux, de l'État, des chambres consulaires...) et le monde associatif sont organisées sous différents formats afin d'éclairer les choix futurs.

- **Commissions thématiques** : destinées à réunir les élus et les techniciens sur les thèmes de l'environnement, l'économie et la vie locale, le cadre de vie, les paysages et le patrimoine, la mer et le littoral.
- **Randonnées paysagères** : dont l'objectif est de sortir du cadre d'une salle de réunion et d'aborder avec les acteurs les sujets de l'aménagement du territoire sur 3 secteurs : le val de Gorbio, le littoral et la vallée de la Roya.
- **Ateliers spécifiques** : organisés à La Turbie et à Breil-sur-Roya, dans le cadre des journées « Dynamique Tiers-Lieux », ils favorisent l'échange entre participants d'horizons variés autour de l'avenir du territoire à l'horizon 2050, avec le dérèglement climatique comme fil conducteur. Ils s'articulent en trois temps : comprendre les dynamiques passées et actuelles, définir ce qui est souhaité pour demain en identifiant les risques et les opportunités, puis partager une restitution des réflexions et des échanges.

L'ensemble des entretiens et échanges couplés avec l'analyse des différentes études, plans et programmes, permet d'établir le diagnostic du territoire (qui sera présenté en 2026) et d'identifier les caractéristiques et les atouts, mais aussi les défis à relever et les contraintes. La prochaine étape est l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique.



ET AUSSI...

- Présentation de l'avancement du SCoT au Conseil de Développement.
- Animation d'un atelier spécifique pour les éco-délégués du lycée Pierre et Marie Curie de Menton.
- Participation au Forum du Parcours Civique dédié à la rencontre entre structures d'accueil et étudiants de 2^e année en recherche d'une mission d'intérêt général.
- Accueil de 2 stagiaires au sein du service.

4.2 PETITES VILLES DE DEMAIN

La Communauté de la Riviera française accompagne le dispositif « Petites Villes de Demain » pour les 3 communes lauréates : Sospel, Breil-sur-Roya et Tende. L'action conduite en 2025 permet **de consolider la dynamique d'avancement de nombreux projets, en posant les fondations opérationnelles de la convention d'Opération de Revitalisation Territoriale (2025-2029)**. Ces projets participent à redonner vie aux centralités des communes après les derniers épisodes de crise et à renforcer l'image d'un territoire de projets.

CHIFFRES CLÉS

5 comités techniques

2 comités de pilotage

4 projets structurants suivis

LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Comprenant 41 opérations structurantes destinées à renforcer l'attractivité, la résilience et la qualité de vie des 3 communes, la mise en œuvre de la convention d'Opération de Revitalisation Territoriale se traduit concrètement par un accompagnement rapproché des communes lauréates, ainsi que par une coordination renforcée avec l'ensemble des partenaires institutionnels, techniques et financiers mobilisés autour des dynamiques de reconstruction, de revitalisation et de transition.

L'animation technique et stratégique de cette convention est assurée par les chargés de projet qui veillent à coordonner les acteurs locaux, les services communaux, les partenaires financiers et les services de l'État. Des Comités Techniques sont organisés à Sospel (28 février et 10 mars), Breil-sur-Roya (7 mars), Tende (12 mai) et à Saint-Dalmas-de-Tende (12 mai) afin de planifier les actions, d'identifier les besoins d'ingénierie et de sécuriser les financements attendus.

LE SUIVI DES PROJETS STRUCTURANTS

Tout au long de l'année, le dispositif « Petites Villes de Demain » assure le suivi approfondi de l'avancement de nombreux projets dont la vocation est de retravailler l'espace du quotidien, de renforcer l'attractivité des communes, tout en améliorant l'accès aux services et aux activités.

- **Station de Castérino** : en coordination avec le programme « Avenir montagne », ce futur aménagement mêle à la fois des enjeux touristiques, de protection environnementale et de besoins d'accessibilité.
- **Camping de Tende** : dont la requalification s'inscrit dans une logique d'attractivité touristique durable.
- **Place de la République de Tende** : qui est le cœur du village, à la fois sur un plan touristique et économique et surtout un espace de convivialité.
- **Futur tiers-lieu de Breil-sur-Roya** : considéré comme un équipement stratégique, levier d'actions en vertu de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ce suivi de projet se matérialise par un travail d'ingénierie, de réunions de coordination, de suivi d'études et d'interface entre les partenaires.



UN APPUI EN INGÉNIERIE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

Le dispositif « Petites Villes de Demain » apporte également un appui transversal aux communes de Breil-sur-Roya et de Tende, un gain de temps important notamment pour le montage des dossiers destinés à la Mission Interministérielle de Reconstruction des Vallées (MIRV) du pôle culturel de Breil-sur-Roya, du camping et de la place de la République de Tende. Cette assistance s'est traduite par la production d'argumentaires, la consolidation de plans de financement, la

vérification de la cohérence réglementaire et la participation pour les comités de sélection le 14 mars et 8 octobre.

Les chargés de projet accompagnent le lancement d'études de rénovation énergétique des bâtiments communaux financées par la Région, sur les 3 communes du dispositif. En parallèle, le suivi de l'étude sur la Lauze permet un travail patrimonial essentiel pour la préservation et la valorisation du bâti local dans la Roya.



ET AUSSI...

- Participation à l'événement « Gréolières tiers-lieux », le 14 février et au workshop de l'Office de Tourisme à Tende, en octobre.
- Planification de réunions publiques sur les tiers-lieux à Breil-sur-Roya le 7 juin et 8 juillet.
- Co-organisation de la 2^e édition des Assises départementales de l'Économie Sociale et Solidaire à Breil-sur-Roya, le 4 novembre.
- Organisation des journées « Dynamique Tiers-Lieux » à Breil-sur-Roya (5 novembre), visant à fédérer les acteurs locaux et à renforcer l'ingénierie collective, pour la 3^e année consécutive.

4.3 ÉVÉNEMENTIEL

Les événements organisés sur le territoire ont vocation à **renforcer la visibilité des actions et à mettre en lumière le dynamisme du territoire**. Le Service Événementiel prend en charge l'organisation et la gestion du Salon International de l'Agrume pour la 2^e année consécutive.

CHIFFRES CLÉS

5 078
spectateurs

15
chefs invités

48
exposants



UN ÉVÉNEMENT QUI SE FAIT UN NOM

Lancé en 2024, le Salon International de l'Agrume dispose déjà d'une grande notoriété locale. La fréquentation de cette 2^e édition est en **hausse de 87 % avec 5 078 visiteurs accueillis sur 3 jours**, traduisant une belle montée en puissance de l'événement. Cela confirme son positionnement, en tant que rendez-vous de référence de l'agrumiculture à l'échelle du bassin méditerranéen.

Les choix de programmation sont venus renforcer son attractivité auprès du grand public comme des professionnels, par la qualité des contenus et des intervenants proposés. Tout comme la dimension transfrontalière qui s'accorde parfaitement avec **l'objectif central de l'événement : faire de l'agrum un levier de développement économique, culturel, durable et touristique pour le territoire**.



UNE PROGRAMMATION
ADAPTÉE ET DIVERSIFIÉE

La programmation s'est distinguée par sa densité :

- **48 exposants** mettant en lumière la multitude d'acteurs (producteurs, transformateurs, artisans, restaurateurs, acteurs de la cosmétique et du bien-être).
- **35 scientifiques et spécialistes** mobilisés lors des conférences et tables rondes thématiques (adaptation au changement climatique, innovations agronomiques, traçabilité, valorisation touristique et patrimoniale des territoires agrumicoles).

Un focus particulier sur les enjeux de durabilité, lors de l'atelier participatif du projet européen ALCOTRA Paysage Plus_Aimable, réunit plus de 50 participants autour du développement de produits touristiques durables et de la valorisation paysagère et patrimoniale des territoires.

Les rendez-vous « grand public » du 5 et 6 avril mêlent démonstrations culinaires de chefs de renom ; ateliers sensoriels, pédagogiques et

créatifs (cocktails et limonades, confitures, parfumerie, greffe, arts) ; animations pour enfants ; parcours spécifiques pour les scolaires et les seniors.

En effet, l'inclusion et l'accessibilité de tous les publics font partie intégrante des objectifs de l'événement, avec l'accueil de jeunes enfants, de personnes en situation de handicap, de demandeurs d'emploi et de seniors en visites organisées. Au total, plus de 160 visiteurs bénéficient d'un parcours encadré, renforçant la dimension sociale et éducative de l'événement.



DES PARTENARIATS
RENFORCÉS

Le succès de cette 2^e édition s'appuie sur un maillage partenarial solide et multiscalaire, réunissant des acteurs institutionnels, économiques et internationaux, dont au premier plan le projet européen ALCOTRA Paysage Plus_Aimable, le Département des Alpes-Maritimes, ainsi que de nouveaux partenaires internationaux venus d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Thaïlande, Vietnam), aux côtés des européens (Italie, Grèce, Croatie, Espagne) qui sont venus enrichir la programmation par des regards croisés et une expertise complémentaire.



4.4 COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
& PROJETS EUROPÉENS

La Communauté de la Riviera française poursuit la consolidation des relations avec ses partenaires italiens dans le cadre de la coopération renforcée voulue par le Traité du Quirinal. **L'année est marquée par la finalisation du projet de création du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et l'implication renforcée dans des projets européens.** L'ensemble des travaux menés et la présence de représentants lors d'événements européens donnent une nouvelle visibilité au territoire sur le bassin de vie transfrontalier.



DERNIÈRE ÉTAPE DE LA CRÉATION DU GECT

L'année s'est ouverte avec une rencontre de tous les partenaires à la Mairie de Sanremo le 20 janvier. Elle sert à présenter les principaux éléments des documents constitutifs du GECT, ainsi que les différentes étapes du processus d'autorisation du groupement.

Lors de cette réunion, les projets de convention et des statuts du futur GECT sont validés par l'ensemble des membres, donnant le top départ au déclenchement de la procédure officielle d'autorisation auprès de la Préfecture de Région pour la France et le *Dipartimento per gli Affari Regionali e le Autonomie della Presidenza del Consiglio dei Ministri (DARA)*, pour l'Italie.

MARS
Adoption des documents par le Conseil Communautaire et transmission de la demande de création aux autorités françaises.

JUIN
Vote des documents par l'ensemble des Conseils Municipaux italiens et transmission de la demande de création aux autorités compétentes.

SEPT. À DÉC.
Travail de révision et d'ajustement des statuts et de la convention pour se conformer aux observations des autorités compétentes.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026



LES SUJETS INCONTOURNABLES DE L'ANNÉE

La gestion du champ captant de Porra : en février, la question de la gestion conjointe du site est portée à l'attention du Comité du Quirinal. À partir du mois de juillet, un comité spécifique composé de représentants des autorités des deux États est institué avec la création de 3 tables techniques pour résoudre les problématiques diverses, comme la « gestion de la ressource hydrique » ou encore l'« aménagement du territoire et prévention ».

La Communauté de la Riviera française assure la coordination pour la partie française de la table technique dédiée au « service d'eau potable et aux aspects financiers » qui permettra de gérer des aspects fondamentaux de la gestion partagée du champ captant de Porra.

La mobilité transfrontalière : grâce aux résultats du projet européen B-Solutions sur la mobilité, réalisé avec la ville de Vintimille, la Communauté de la Riviera française s'est engagée dans un projet dédié à la mobilité durable dans le cadre du Programme ALCOTRA (Vie-MOB). La subvention accordée permettra le financement d'une action pilote pour la réalisation de la première ligne de bus transfrontalière dès 2026.



3^E SYMPOSIUM DE LA COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE

Passage de témoin réussi pour le Symposium organisé cette année par la commune de Vintimille, le 26 novembre, à l'occasion du 4^e anniversaire de la signature du Traité du Quirinal. Avec la présence remarquée de nombreux agents des services aux 4 tables rondes, la Communauté de la Riviera française apporte un soutien organisationnel important à cette 3^e édition. La restitution des travaux de réflexion menés sur les 4 thématiques (Infrastructure et mobilité transfrontalière durable - Gestion partagée de l'eau et des ressources naturelles - Développement économique, culturel et touristique - Bilinguisme et cohésion sociale) s'est faite devant un panel d'officiels et d'élus franco-italiens.

ET AUSSI...

- Collaboration avec l'Université Nice Côte d'Azur dans le cadre du Programme Diplomatique Territoriale (DITER) afin de préparer la 3^e édition du Symposium et d'approfondir les recherches sur des thématiques juridiques liées à la coopération franco-italienne.
- Participation à une table ronde, avec un représentant de la Commission européenne, lors de la réunion annuelle de tous les GECT européens, le 12 novembre à Gorizia en Italie.
- Participation à l'événement de clôture du projet européen *Resilient Borders* les 13 et 14 novembre, pour la présentation de l'étude sur la mobilité « *Riviera Node Mobilities: Challenges for planning* » réalisée dans le cadre de ce projet.

PROJETS EUROPÉENS : DES ACTIONS CONCRÈTES



RivierALP

Objectif : promouvoir le territoire à travers une offre de tourisme durable, en proposant des itinéraires cyclo-pédestres transfrontaliers.

Action(s) sur le territoire : en septembre, La Grande traversée RivierALP organisée en collaboration avec l'Office de Tourisme Menton, Riviera et Merveilles réunit des influenceurs et des journalistes pour assurer la promotion de l'itinéraire créé dans le cadre du projet.



Vermenagna-Roya III

Objectif : stimuler un développement touristique transfrontalier durable, inclusif et orienté vers les familles, qui soit centré sur la valorisation de la ligne ferroviaire Cuneo-Ventimiglia-Nice, en vue de son centenaire en 2028.

Action(s) sur le territoire : création d'une offre estivale de 8 trajets en trains historiques entre Vintimille et Tende qui bénéficie à plus de 1 500 voyageurs durant l'été.



SeTe

Objectif : atténuer les effets des risques liés à la sécheresse afin de protéger et de préserver les milieux naturels face aux phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, les inondations, feux...) dans l'espace transfrontalier.

Action(s) sur le territoire : 3 forages à Castillon et Sainte-Agnès



Vie-Mob

Objectif : favoriser la mobilité transfrontalière. *Lancement en 2026*

Action(s) sur le territoire : souhait de développer la ligne 25 pour la rendre entièrement « transfrontalière » avec l'intégration d'arrêts sur le sol Italie et réaliser une étude juridique pour le cabotage international. (Budget total alloué : 1 895 000 €).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026





Paysage+ aimable

Objectif : élargir et diversifier l'offre touristique de l'espace transfrontalier (Alpes-Maritimes, Cuneo, Imperia) en créant un nouveau produit touristique centré sur le « tourisme lent » (slow tourism), le bien-être et la valorisation du paysage comme ressource vivante, sociale et culturelle.

Action(s) sur le territoire : réalisation d'ateliers dédiés et organisation du Salon International de l'Agrume.

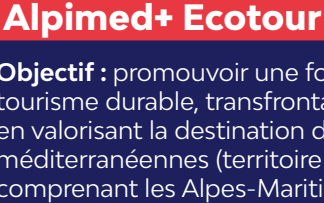


Paysage+ inclusivo

Objectif : répondre aux situations de fragilité sociale et sanitaire dans l'espace transfrontalier (Alpes-Maritimes en France, Cuneo et Imperia en Italie), en développant des pratiques de solidarité, d'inclusion et de résilience entre les communautés des deux côtés de la frontière.

Action(s) sur le territoire : remise en état de parcelles de terrains agricoles par des entreprises sociales.

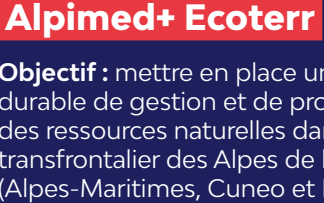




Alpimed+ Ecotour

Objectif : promouvoir une forme de tourisme durable, transfrontalier et résilient, en valorisant la destination des Alpes méditerranéennes (territoire ALPIMED comprenant les Alpes-Maritimes, Cuneo et Imperia) et en créant un modèle socio-économique intégré et durable.

Action(s) sur le territoire : organisation du Festival de l'écotourisme de Castérino, réaménagement de la station de Castérino.



Alpimed+ Ecoterr

Objectif : mettre en place un modèle durable de gestion et de protection des ressources naturelles dans l'espace transfrontalier des Alpes de la Méditerranée (Alpes-Maritimes, Cuneo et Imperia). Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la Charte transfrontalière sur le climat élaborée dans le cadre du PITER ALPIMED+.

Action(s) sur le territoire : remise en état des canaux d'irrigation pour les terrains agricoles et hydrologie régénérative.



Cap'M

Objectif du projet : renforcer la coopération entre deux zones marines protégées contiguës à la frontière franco-italienne, l'Aire Marine Protégée de Cap Martin (France) et celle de Capo Mortola (Italie), afin d'améliorer la gestion, la conservation et la surveillance de ces espaces naturels marins.

Action(s) sur le territoire : organisation de l'événement de lancement du projet et des Journées de la mer 2025, réalisation de l'étude juridique sur la gouvernance transfrontalière des deux Aires Marines Protégées, réalisation de photos et vidéos promotionnelles et d'un site dédié au projet.

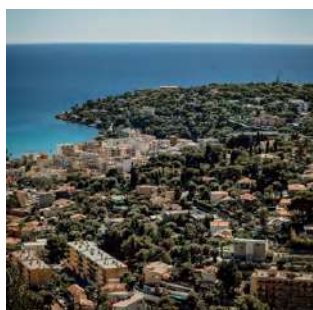
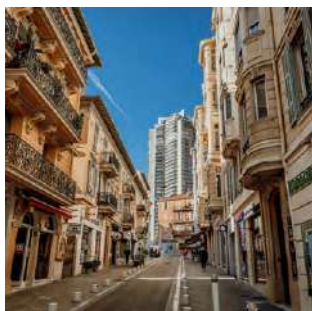


SVIARE

Objectif du projet : développer des solutions de mobilité durable, intelligentes et inclusives dans les zones rurales, isolées ou peu connectées du territoire transfrontalier, afin de réduire les disparités d'accès aux services et opportunités (travail, services essentiels, lieux touristiques...) et de favoriser l'accès durable aux transports pour les habitants et les visiteurs.

Action(s) sur le territoire : accompagnement à la réalisation de PDME pour les entreprises du territoire et organisation du COPIL.





COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20260210-4-2026-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026